

SAGUENAYENSIA

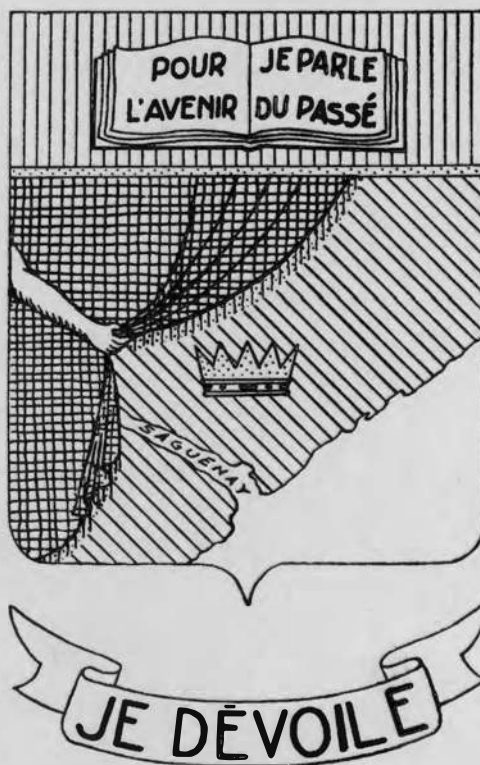
Volume 3 — Numéro 6
Novembre-décembre 1961

Revue

de la

Société Historique

du Saguenay





Publications en ligne de la Société historique du Saguenay

Recherche

- ⊙ La recherche s'effectue par mots-clés parmi les titres et les auteurs de chaque numéro, en utilisant un thème, un endroit, une année ou un auteur précis. La base de données recherche tous les mots inscrits individuellement dans l'indexation.
- ⊙ La reconnaissance optique de caractères (ROC) est active à chaque fichier numérique. Pour une recherche à l'intérieur de chaque numéro, il est conseillé d'utiliser la boîte de dialogue *Rechercher / Find* (CTRL + F).
- ⊙ Tous les titres d'articles sont répertoriés dans la table des matières des fichiers numériques (signets).

Règles d'utilisation

- ⊙ Les auteurs conservent leurs droits d'auteurs.
- ⊙ La Société historique du Saguenay conserve ses droits en tant qu'éditeur.
- ⊙ En vertu des dispositions de la [Loi sur le droit d'auteur](#), les articles parus ne peuvent être reproduits totalement ou partiellement, traduits, distribués ou adaptés sans l'autorisation écrite de l'auteur et de la Société historique du Saguenay.
- ⊙ La référence aux informations disponibles est obligatoire. Elle doit comprendre les noms et prénoms des auteurs, le titre de l'article, le titre du périodique, l'année de publication ainsi que la page de référence.
- ⊙ Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux différentes lois en vigueur.

Bases de données en ligne

- ⊙ Pour plus de contenus historiques, des lectures et recherches supplémentaires sont possibles grâce aux bases de données¹ de la Société historique du Saguenay au www.shistoriquesaguenay.com :
 - Publications en ligne
 - Archives en ligne
 - Bibliothèque en ligne
 - Images en ligne
 - Capsules historiques
 - Et autres

Devenir membre de la Société historique du Saguenay

- ⊙ Avec votre appui, vous participez à la mission de la Société historique du Saguenay qui est de diffuser, acquérir, traiter et conserver le patrimoine documentaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Être membre de la Société historique du Saguenay vous donne accès à la revue d'histoire *Saguenayensia*, ainsi qu'à des escomptes sur des produits en boutique et des reproductions de documents d'archives. Visitez notre [boutique en ligne](#) pour découvrir la variété des produits disponibles.

¹ Les bases de données disponibles peuvent varier.



Saguenayensia

Revue de la Société Historique du Saguenay

Volume 3 — Numéro 6

Novembre-décembre 1961

SAGUENAYENSIA

Directeur :

Mgr Victor Tremblay.

Administrateur :

J.-Eugène Houde.

Trésorier :

J.-Henri Bouchard.

Représentant :

Willfrid Landry.

Tél.: 543-0971

Adresse :

Au Petit Séminaire, Chicoutimi.
Téléphone: 549-2805

Imprimeur :

Le Progrès du Saguenay, Ltée
316, avenue Labrecque, Chicoutimi.

Prix de l'abonnement :
\$ 2.00 par année.



SOMMAIRE

	pages
Editorial	121
Questions et réponses — Le Rocher de la Vieille	122
Anecdotes: Pour la malice . . . — L'isolement	122
Le Saguenay des Indiens — Mgr Victor Tremblay	123
L'île Saint-Hélène — Arthur Bules	127
Eloquence judiciaire — Abbé Raymond Desgagné	128
L'Histoire — Philippe Lecompte	130
Mariages de la région — Léonidas Bélanger	131
"Mon Curé" — Henry de Puyjalon	135
Mémoires d'un vieillard: Gustave Laliberté	137
Le Lac Saint-Jean — W. Chapman	139
Les caps Trinité et Eternité — Derfla	139
Naufrage de La Canadienne	141

EDITORIAL :

NE DÉTRUISONS PAS

La destruction fait toujours des perdants, quand ce n'est pas tout le monde qui perd. Se consoler en pensant que "les assurances vont payer" c'est mal raisonner, c'est oublier que le montant versé par l'institution d'assurance provient des assurés; un seul assuré en bénéficie, parce que son tour est venu.

Une destruction qui est au détriment de tous, sans aucun bénéficiaire, c'est celle des documents, des papiers, des portraits et photos, . . . de toutes choses, vieilles ou non, qui ne sont plus en usage courant mais qui peuvent être utiles pour reconstituer l'histoire ou simplement rappeler des souvenirs.

S'il est vrai que chacun doit connaître quelque chose du passé et que le manque de connaissances suffisantes en cette matière est cause d'erreurs regrettables, souvent désastreuses, on ne peut pas exiger de tous et chacun qu'ils en fassent une étude approfondie; de là la nécessité sociale d'avoir des personnes qui s'y adonnent tout spécialement pour maintenir à un niveau convenable la science de l'histoire au bénéfice de leurs compatriotes et de l'humanité. On dit que l'intérêt qu'un peuple porte à son histoire donne la mesure de sa culture.

Mais l'histoire qui ne serait pas le reflet de la réalité vécue ne serait pas de l'histoire; elle serait du roman, du mensonge, plus propre à égayer qu'à guider. Il faut donc ne rien négliger de ce qui peut renseigner sur le passé, tout comme la justice procède pour pouvoir se prononcer équitablement sur les cas qui lui sont soumis, tout comme font les comptables dans leur travail de vérification.

Tout devient précieux à titre de témoin d'une réalité à connaître, à titre de renseignement quelconque sur les personnes et les choses du passé. Un vieux contrat, un petit reçu, une photographie même fanée, un livre disparu des librairies, des petites notes manuscrites, un vieux journal, un ancien manuel ou un cahier de devoirs qui ont survécu, un objet démodé ou rappelant le souvenir de quelqu'un . . . tout, tout peut servir à éclairer l'historien initié.

Notre région possède un organisme, la Société Historique du Saguenay, qui depuis bientôt vingt-huit ans s'attache à recueillir, à conserver et à utiliser toute la documentation possible sur ce qui s'y est réalisé; la Société fait sa part, mais cette part serait de beaucoup plus facile et plus effective si, au lieu de la laisser seule faire les frais de courir à la recherche de la documentation, pour apprendre souvent que celle-ci a été anéantie, chacun lui apportait spontanément ce qu'on a trop souvent la malheureuse coutume de détruire. Voilà une manière très pratique et peu dispendieuse de coopérer à une oeuvre dont tout le monde profite.

La Direction

Questions et réponses

LE ROCHER DE LA VIEILLE

A la limite de la Cité de Chicoutimi du côté de Rivière-du-Moulin, là où se rejoignent la rue Racine et la rue numéro Un ou boulevard Lamarche, en face de l'Institut du Bon-Conseil, il y a un endroit qui s'appelle "le Rocher de la Vieille". On en parle assez peu aujourd'hui, parce qu'on ne voit plus de rocher et que le lieu offre moins d'occasions de le mentionner par son nom; mais autrefois il était un point marquant de la géographie de Chicoutimi, il servait même de point de repère, et le souvenir de son ancienne popularité explique pourquoi on questionne si souvent sur l'origine de ce nom pittoresque qui mériterait un signalement, fût-ce à titre d'épithète.

Jadis le nom de *rocher* s'appliquait mieux qu'aujourd'hui, car la pointe de roche coupait le chemin à la hauteur du mur de soutènement qui borde le côté sud de la rue, et elle s'avancait comme un éperon dans le bord de la rivière Saguenay. Cette barrière rocheuse avait même été, à l'époque de la fondation de Chicoutimi, un obstacle à la circulation, laquelle ne pouvait se faire pratiquement que par eau. On commença à y passer par un chemin difficile par-dessus le rocher, avec une côte assez forte qui fut corrigée petit à petit, spécialement par des travaux de minage exécutés en 1896, et qui disparut presque entièrement lorsque, il y a quelques années, la Cité fit enlever une épaisse couche de roc, construire le mur de pierre du côté sud et les terrassements au bord de la rivière, et aménager le petit parc à la rencontre des deux rues.

Pourquoi ce lieu s'appelle-t-il *Rocher de la Vieille*? Voici la réponse.

Ce nom a précédé de plus de cent ans l'époque de la colonisation du Saguenay. La plus ancienne carte qui le mentionne est celle du "Cours de la rivière du Saguenay" dessinée par l'ingénieur de Marine N. Bellin en 1744. On y lit, un peu en aval du poste de Chicoutimi: "Roches à la bonne femme". On retrouve la même indication: "Good Woman's Rocks", sur la carte anglaise de la "Province of Quebec" qui avait été créée en 1763, faite par le Capitaine Carver.

Quant à l'explication de l'origine de ce vieux nom, on la trouve dans le rapport de l'ingénieur français Joseph-Laurent Normandin, qui vint en mission officielle au Saguenay en 1732 pour explorer le Domaine du Roi et en fixer les limites. A propos d'un petit cours d'eau qui se déverse dans la rivière Ashuapmouchouan et que les Indiens appelaient *Atchesnechtap8* (rivière des Géants), il écrit: "Ces gens ont une telle peur des géants que presque tous les jours ils croient en voir, prétendant qu'un *atchesne* est un homme

qui est extraordinairement grand et qu'il mange les Sauvages. Ces gens sont si confirmés dans une telle opinion, qu'il y a quelques années qu'une sauvagesse, feignant de vouloir devenir *atchesne*, l'ayant communiqué à plusieurs sauvages de Chicoutimy et leur ayant dit qu'elle les mangerait tous, un nommé Matatche, qui est encore vivant, prit cette femme, lui attacha une corde au col et la traîna jusques sur un rocher qui est à un quart de lieue de Chicoutimy, au-dessous du poste dans la rivière Saguenay, et lui cassa la tête avec une hache; c'est pourquoi ce rocher, depuis ce temps, a porté le nom de Rocher de la bonne femme."

Voilà donc l'origine exacte du nom de *Rocher de la Vieille*.

ANECDOTES

La tâche des postillons qui transportaient la malle de la Baie Saint-Paul à Chicoutimi ou de Chicoutimi au Lac Saint-Jean, était particulièrement dure et périlleuse. Ils voyagèrent longtemps par des chemins à peine ébauchés, quand ils l'étaient, faisaient ces longs trajets à pied aussi souvent qu'à cheval, et si en hiver ils pouvaient se servir d'une voiture rudimentaire, l'abondance des neiges et les tempêtes étaient une dure et inévitable rançon.

L'histoire n'a pas recueilli toutes leurs aventures. Celle d'Onésime Tremblay en est une typique. Au cours d'un de ses voyages à pied, en hiver, il enfonça dans un "trou chaud" en traversant un cours d'eau. Il y perdit ses raquettes, dont il avait dû couper les cordons pour se dégager, et il s'en tira trempé jusqu'à la ceinture. Le froid fit de ses vêtements mouillés un bloc de glace qui l'empêcha de pouvoir marcher. Il fut réduit à se jeter à plat ventre et à traîner son corps sur la neige au moyen de ses bras. Il franchit ainsi une distance de plusieurs milles, jusqu'à un relai où on le recueillit: il avait les jambes entièrement gelées. Il n'avait pas abandonné son sac de malle.

Charles Côté transportait la malle de l'Anse Saint-Jean à la Grande-Baie. Il raconte ainsi une de ses randonnées.

"Une fois il y avait une lettre pressée pour la Grande-Baie. Les gens disaient: "Il y a rien que Charles Côté qui peut y aller". Il était neuf heures du soir. Il neigeait à pochetées. Fallait traverser la rivière à pied et il faisait très noir. Je mange une bouchée, je mets deux galettes dans ma poche, puis je m'envoie. Je n'avais pas de raquettes. Je suis parti à neuf heures, et à minuit et demi j'étais au campe. Adolphe me dit: "D'où'ce que tu ressous? Mange une bouchée, toujours!" J'ai mangé un petit brin et ils m'ont prêté une paire de raquettes. J'ai été virer à la Grande-Baie et à neuf heures du soir j'étais de retour ici. Ils m'ont payé \$2.00 pour ce voyage-là."

Le Saguenay des Indiens

Jacques Cartier avait localisé le pays que les Indiens appelaient Saguenay; il en avait reconnu la côte, en bordure du fleuve Saint-Laurent, de la rivière Moisie à Tadoussac; il avait exploré l'entrée du fjord, qui lui avait été indiquée comme "la rivière et chemin du royaume et terre du Saguenay"; il avait dressé une carte de la côte visitée.(1) Le découvreur ne devait pas se limiter à ces observations.

Dans le même bloc continental, plus au sud, les Espagnols avaient trouvé des royaumes riches et florissants à l'intérieur des terres, alors que le bord de la mer ne présentait que des populations rares et sauvages. Le même phénomène paraissait se produire ici. Cartier, dont la mission comportait l'acquisition de connaissances sur les peuples du pays et, si possible, des prises de contact avec eux en vue de projets d'établissement et d'évangélisation, s'appliqua à obtenir des renseignements sur les terres que la France voulait s'approprier, spécialement sur le pays du Saguenay, qui lui avait été indiqué comme riche en mines et comme habité par des peuples organisés en royaume.

On trouve dans la relation de son voyage de 1535-1536 la mention de ce qu'il apprit des Indiens. Citons d'abord tous ces détails, avant d'en faire la critique et l'interprétation.

Les textes

"Passé la ripvière du Saguenay", dont il repartait le 2 septembre, "et lesdictes ysles" (Rouge et Verte), le découvreur se dirigea "vers Canada". Le 6 il s'arrêta à l'île aux Coudres, qu'il quitta le 7 "après avoir ouy la messe". Au groupe de petites îles qui avoisinent la pointe nord-est de l'île d'Orléans, il signale que là "est le commencement de la terre et provynce de Canada", donc la limite sud du royaume du Saguenay. (2)

Après sa visite à Stadaconé (Québec), il laissa deux de ses vaisseaux à la rivière Saint-Charles et partit avec le plus petit pour remonter le fleuve. Les deux Indiens qui avaient été jusque là avec lui refusèrent de le suivre pour cette expédition. Ceux qu'il rencontra à la bourgade d'Hochelaga (Montréal) n'étaient pas de la même nation, mais ils connaissaient la géographie du pays suffisamment pour donner au découvreur des précisions intéressantes sur le Saguenay. Trois d'entre eux l'accompagnaient sur le Mont Royal, le 3 octobre. De ce poste d'observation, s'aidant du geste, ils lui indiquèrent la provenance de certains métaux.

"Et oultre nous montroient que le long desdictes montaignes (les Laurentides), estant vers le nort, y a une grande ripvière (l'Outaouais) qui descend de l'occident, comme ledict fleuve (Saint-Laurent). Nous estimons que c'est la ripvière qui passe par le royaume et provynce du Saguenay; et sans que nous leur fissions aucune demande et signe, (ils) prindrent la chaisne du sifflet du

cappitaine, qui est d'argent, et ung manche de poignard, qui estoit de laitton jaulne comme or, lequel pendoit au costé de l'un de nos compagnons mariniers, et monstrèrent que cela venoyt d'amont ledict fleuve . . . Ledict cappitaine leur monstra du cuyvre rouge, qu'ilz appellent caignetdazé (3), leur montrant vers ledict lieu et demandant par signe s'il venoyt de là. Et ils commencèrent à secourré la teste, disans que non, en monstrant qu'il venoyt du Saguenay, qui est au contraire du précédent."

Cartier note plus loin ce détail que les gens d'Hochelaga "ne bougent pas de leur pays et ne sont pas embulatares (nomades) comme ceulz de Canada et du Saguenay".

Il recueillit d'autres renseignements dans les entrevues qu'il eut avec ceux de Stadaconé et des autres villages environnants au cours du long hivernement. Il les notes ainsi :

"Despuys estre arrivez de Hochelaga . . . , avons conversé, allé et venu avecques les peuples les plus prochains de nos navires en douceur et amytié . . . Et nous avons entendu par le seigneur Donnacona, Taignoagny, dom Agaya et aultres, que la ripvière d'avant dicte et nommée la ripvière du Saguenay va jusques audict Saguenay, qui est loin du commencement de plus d'une lune de chemyn, (4) vers l'ouaist norouaist; et que passé huit ou neuf journées elle n'est plus parfonde que pour bateaulx; mays que le droict et bon chemin didict Saguenay, et plus seur, est par ledict fleuve (Saint-Laurent) jusques audessus de Hochelaga, à une ripvière qui descend dudict Saguenay et entre audict fleuve; ce que avons veu; et que de là (ils) sont une lune à y aller.

"Et nous ont fait entendre que audict lieu les gens sont vestuz et habillez de draps, comme nous, et qu'il y a force villes et peuples, et bonnes gens, et qu'ilz ont grande quantité d'or et cuyvre rouge.

"Et nous ont dict que le tout de la terre, depuis ladicte ripvière (du Saguenay) jusques audict Hochelage, est une ysle, laquelle est circonscrite et envyronnée de ripvières et dudict fleuve (Saint-Laurent) (5); et que, passé ledict Saguenay (royaume), va ladicte ripvière (Outaouais) entrant en deux ou trois grands lacs d'eau fort larges (6); puis, que l'on trouve une mer douce de laquelle n'est mention avoyr veu le bout (7), ainsi qu'ilz ont ouy par ceulz du Saguenay; car ilz nous ont dict n'y (pas) avoir esté." (8)

Désireux d'en connaître davantage sur le pays du Saguenay, et surtout de présenter ses informateurs eux-mêmes en témoins de leurs dires, il se décida à "jouer de finesse et prendre leur seigneur, Taignoagny, dom Agaya (9) et des princitpaulx". La relation dit expressément "qu'il estoit bien deslibéré de mener ledict seigneur Donna-

cona en France pour compter et dire au Roy ce qu'il avoyt veu es pays occidentaulx des merveilles du monde; car il nous a certifié avoyr esté à la terre du Saguenay, où il y a infiny or, rubiz et aultres richesses, et où sont les hommes blancs, comme en France, et accoutrez de draps de latne." Pour décider le chef Indien à accepter le voyage, Cartier l'assura "que après avoyr parlé au Roy de France, son maistre, et compté ce qu'il avoyt veu au Saguenay et aultres lieux, qu'il reviendront dedans dix ou douze lunes, et que le Roy luy feroyt ung grand présent."

Un dernier détail concernant le Saguenay est donné plus loin. Sur la voie du retour en France, on s'arrêta à l'île aux Coudres du 7 au 16 mai 1536, "*pendant lequel temps vindrent plusieurs barques des peuples subjects audict Donnacona, lesquels venoyent de la rivière du Saguenay . . . et donnèrent audict Donnacona trois pacquetz de*

peaulx de byèvres et loups maryns, avecq ung grand cousteau de cuyvre rouge, qui vient audict Saguenay." (10)

Ces citations donnent au complet ce qui est mentionné dans la relation du voyage de 1535-1536 comme appris des Indiens au sujet du royaume du Saguenay.

La carte

Au rapport de Cartier on peut ajouter une carte, appelée "Harlienne" (11), qui est visiblement et, semble-t-il, uniquement faite d'après les connaissances de Jacques Cartier (12), pour tout ce qui s'étend à l'ouest de Terre-Neuve. Nous en avons reproduit une section pour l'étude de l'exploration de la côte entre la rivière Moisie et l'entrée du fjord Saguenay (13); nous donnons



• Carte Harlienne, 1537 ou 1542, d'après les connaissances de Jacques Cartier.— N. B.: Le Nord est en bas.

ici toute la partie qui correspond à ce qu'elle montre du "royaume du Saguenay".

On y trouve le mot SAGNE (qu'il faut lire: SAG-NE) placé en pancarte dans l'arrière-pays, à mi distance entre les sources de la rivière Saguenay et celles de l'Outaouais. C'est le seul nom géographique du Saguenay, à part ceux de la côte et celui de l'"Ye de Couldres". (14).

Près de l'écrêteau, un personnage, assis sur un bloc taillé et tenant en sa main gauche un long sceptre ou une lance, représente le roy du pays.

Quelques détails du dessin indiquent des connaissances que le texte de la relation de Cartier ne mentionne pas. Par exemple, le cours d'eau qui correspond à la "rivière du Saguenay" est séparé en trois branches: une du côté sud, représentant sans doute la baie des Hahas; une du côté nord, représentant le cours supérieur de la rivière Saguenay, indiqué comme secondaire parce que les voyageurs ne le suivaient pas; celle du centre, prolongeant tout droit le cours principal, était la rivière Chicoutimi, qui était la route utilisée par les Indiens. Ces détails avaient évidemment été rapportés au découvreur.

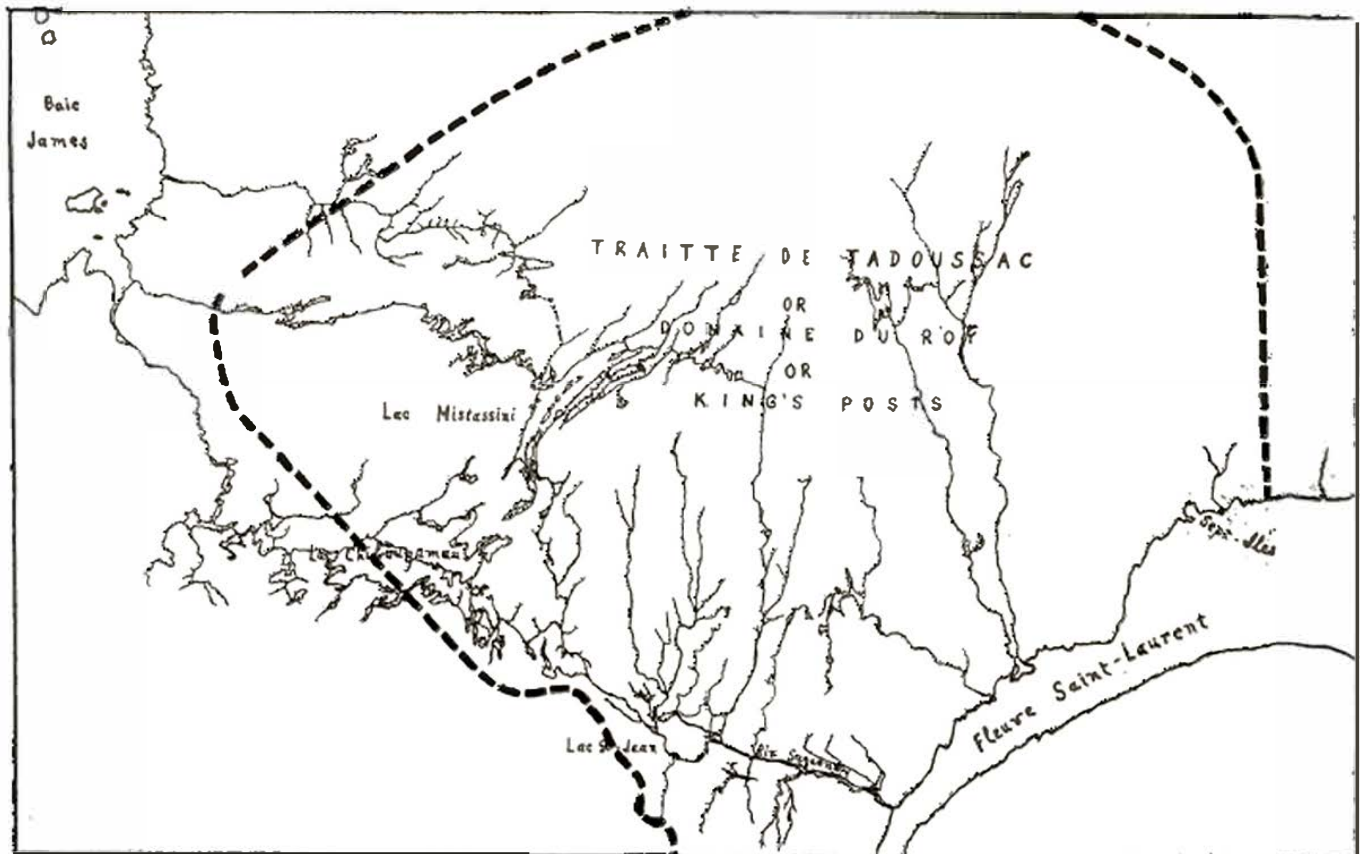
On remarque, entre les deux rivières citées par les Indiens comme "chemins conduisant au Saguenay", un troisième cours d'eau qui s'y rend aussi et dont la position correspond à celle du

Saint-Maurice, bien qu'il débouche à l'autre bout du lac Saint-Pierre. Le signalement de ce cours d'eau est donné dans la relation de Cartier, qui l'appella "ripvière de Fouez", la remonta même sur plusieurs milles, mais ne soupçonna pas alors qu'il pouvait conduire au Saguenay, ce qu'il dut apprendre plus tard à Stadaconé.

L'interprétation

Il y a quelques points dont l'interprétation exige un peu d'étude.

1° *L'étendue*, fixée nettement du côté de l'Est par le fleuve Saint-Laurent, de Sept-Iles à Tadoussac — plus strictement de la rivière Moisie à l'île d'Orléans —, n'est indiquée du côté "ouest-nord-ouest" que par une distance correspondant à "une lune" de trajet à partir de l'entrée du fjord Saguenay. En prenant comme base de calcul les données fournies dans la *Relation des Jésuites* de l'année 1658 (15) et dans celles des voyages dont les étapes sont marquées par des dates (entre autres ceux du Père De Quen, du Père Albanel, du Père De Crespioul, du botaniste André Michaux et d'autres plus près de nous), on reporte vers le centre de l'Abitibi le terme d'un trajet d'"une lune". Sur la carte dressée par une commission d'experts d'après la documentation de l'époque française, pour guider le Conseil Privé d'Angleterre



● Carte du Domaine du Roi (établi en 1674), correspondant au Royaume du Saguenay.

lors de la discussion des frontières du Labrador, en 1926, on a indiqué cette limite à la "Traite de Tadoussac ou Domaine du Roi", correspondant au Royaume du Saguenay. Nous reproduisons la section de cette carte qui nous intéresse.

2° Pour justifier la qualification de "royaume", il suffit de tenir compte des conditions de l'époque et des gens en cause. Les Indiens avaient fait comprendre à Jacques Cartier que les habitants du Saguenay formaient une sorte d'unité raciale, ayant même langue et même genre de vie, et d'unité nationale, dont les groupes vivaient en harmonie, sous l'autorité de leurs chefs et celle d'un grand chef commun qui présidait à leurs réunions (16) et jugeait leurs cas quand il y avait des difficultés. Le terme normal pour désigner cet état de choses, à cette époque où tous les Etats étaient régis par des rois, était "royaume".

Cela ne voulait pas dire que le royaume en question était aussi bien organisé que ceux de France et d'Espagne; il aurait pu l'être sans invraisemblance, puisqu'on en avait trouvé au Mexique et au Pérou qui les dépassaient en splendeur, mais on pouvait concevoir un royaume sans autant d'apparat, et c'est visiblement ainsi que Jacques Cartier le comprit. En attendant la preuve du contraire, au sujet du "royaume" du Saguenay, il en jugea par ce qu'il avait vu, et peut-être entendu, et il imagina le dit royaume tel qu'il était réellement; c'est bien ce que révèle l'illustration de la carte: un roi simplement vêtu et sans appareil *trônant* sur un bloc de pierre.

3° L'affirmation qu'on y trouvait des "villes" et des "hommes blancs" comme en France et *accoutrés de drap de laine* pose un problème d'interprétation plus difficile, mais qu'il est possible d'expliquer autrement qu'en la classant "pure blague".

Ce qu'on connaissait de l'Amérique espagnole rendait la chose plausible en cette partie du même continent, et les Français pouvaient y croire sans pécher par excès de crédulité, en attendant d'en pouvoir vérifier l'exactitude. Il reste que la chose n'était pas vraie et que sur ce point Donnacona, Taignoagny, Domagaya et les autres, s'il y en eut, se trompaient et paraissent avoir menti en l'affirmant.

Disons à leur décharge que ces Indiens ne connaissaient ce fait que par ouï-dire; aucun d'entre eux (on l'a vu) n'était allé à l'intérieur du Saguenay, et si Donnacona prétendit s'y être rendu c'est parce que, convaincu de ce qu'il disait et voyant l'hésitation des blancs à le croire, il ne trouva rien de mieux que de déclarer "l'avoir vu de ses yeux". — Ce procédé n'est pas inconnu même de nos jours au pays du Saguenay... c'ailleurs.

Les dires des Indiens de Stadaconé au sujet de villes et de gens vêtus à l'europpéenne dans ce grand pays qu'on appelait Saguenay seraient l'écho de la présence des Scandinaves dans l'intérieur

du continent, écho transmis d'une génération à l'autre chez les Montagnais, dont les ancêtres avaient habité ces régions peu de siècles auparavant. L'inscription trouvée sur une pierre à Kensington, dans le Dakota, et qui a créé tant d'émotion et de discussions avant de s'imposer aux plus exigeants, donne une preuve de la venue de ces Européens jusqu'au centre de la partie nord du continent. La date qu'elle porte, 1362, n'est distante que de deux cents ans de la rencontre de Cartier avec nos Indiens; ceux-ci, à qui la notion de cette distance échappait totalement, pouvaient rapporter sincèrement comme actuelle une réalité ancienne de deux siècles dont leurs pères leur avaient appris l'existence mais dont ils ignoraient la disparition. C'est de cette façon que l'éminent spécialiste en géographie ancienne du Canada, M. F. Ganong, qui avait été longtemps sceptique au sujet de l'inscription de Kensington, interprète cette légende "que Cartier trouva largement répandue chez les Hurons-Iroquois (17), d'un "royaume" du Saguenay habité par des blancs vêtus de laine, entre le fleuve Saint-Laurent et la baie d'Hudson". (18)

4° Reste la "légende" du *cuivre rouge*. En plus d'avoir été indiquée par les Indiens de Stadaconé, la présence du cuivre dans le territoire du Saguenay avait été affirmée par le geste spontané des gens d'Hochelaga et démontrée par le couteau apporté du Saguenay à l'île aux Coudres. Il n'y avait donc pas à en douter. Mais après la disgrâce des échantillons de faux or et de faux diamants du pays de Canada apportés en France, on cessa de croire au cuivre du Saguenay. Cent ans plus tard, le cuivre trouvé vers le lac Supérieur en fit reconnaître la réalité, mais on n'avait pas alors ce qu'il fallait pour la rattacher au pays du Saguenay. La question est maintenant tranchée: la zone minière qui s'étend de Rouyn à Chibougamau et au delà prouve que les Indiens disaient vrai sur ce point, comme lorsqu'ils décrivaient la géographie physique et humaine du Royaume du Saguenay.

Victor TREMBLAY, P.D.

- (1) Voir SAGUENAYENSIA, mars-avril 1961, page 31.
- (2) Il dit ailleurs que "la rivière qui vient du Saguenay... entre dedans ledit fleuve auparavant que arriver à la provynce de Canada". SAGUENAYENSIA, mars-avril 1961, page 31.
- (3) C'est le même mot qu'employaient les Hurons de Stadaconé; de même race wyandote, les deux peuples avaient beaucoup de termes communs dans leur vocabulaire.
- (4) "Une lune", soit le trajet qu'on fait pendant la durée de 28 jours.
- (5) Un coup d'oeil sur la carte de la Province de Québec permet de reconnaître ce circuit complet: rivière Outaouais (ou Ottawa), suite de cours d'eau et lacs entre le lac Abitibi et le lac Saint-Jean, rivière Saguenay et fleuve Saint-Laurent. Mis au courant, 75 ans plus tard, par les Indiens, Champlain cherchera à réaliser ce voyage circulaire qui permet de traverser le pays du Saguenay.

- (6) Lac Nipissing, lac des Allumettes, etc., qui forment la chaîne conduisant vers la baie Georgienne.
- (7) Le lac Huron, désigné sous le nom de "Mer Douce" sur les cartes anciennes.
- (8) Une carte Mercator, de 1599, représente ce lac avec l'indication suivante: "Hic mare est dulcium aquarum, cuius terminum ignorari Canadenses ex relatu Saguenaiensium aiunt" (Ceci est une mer douce dont les Canadiens ignorent le bout et disent la connaître par les rapports des Saguenéens).
- (9) Les deux qu'il avait embarqués à Gaspé en 1534 et ramenés chez eux à Stadaconé.
- (10) Cartier s'arrêta aussi à l'île aux Lièvres pour une nuit, afin d'être de jour pour "passer les dongiers (de la rivière) du Saguenay, qui sont fort grands".
- (11) Du nom d'un de ses anciens propriétaires, Edward Harley. C'est une mappemonde sans signature, qu'on avait coutume de dater de 1536 ou 1537 et qui est reportés à 1542-1543 dans la liste préliminaire des "Cartes géographiques du XVII^e siècle se rapportant au Canada". Archives publiques du Canada, 1958, No 241. Reproduite dans *The Voyages of Jacques Cartier*, H.P. Biggar, 1924, hors-texte à la page 128.
- (12) Jacques Noël, dans une lettre à Jean Grou (19 juin 1587), parle d'une carte dessinée par Jacques Cartier "après ses deux derniers voyages au Canada" (1535-1536 et 1541-1542).
- (13) Dans SAGUENAYENSIA, mars-avril 1961, page 33.
- (14) Le nom CANADA, placé à trois endroits et dans la partie nord, qui est au bas de la carte, selon l'usage du temps, semble être la désignation de l'ensemble du pays, bien que la relation écrite l'applique seulement à une "province" peu étendue entre le royaume du Saguenay et le territoire d'Hochelaga, et plus précisément dans le voisinage de la rivière Saint-Charles. La relation dit même que les Canadiens étaient "sujets" du peuple d'Hochelaga. (Cf. *The Voyages of Jacques Cartier*, pages 103, 161, 196, 252, 257).
- (16) L'embouchure de la rivière Métabetchouan était, selon la tradition recueillie plus tard par les missionnaires, un des principaux lieux où ils tenaient ces réunions.
- (17) Les Indiens de Canada (Stadaconé et autres) étaient des Hurons, ceux d'Hochelaga étaient des Iroquois.
- (18) Cf. *Mémoires de la Société Royale du Canada*, 1935, section II, "Crucial Maps in the early Cartography and Place-nomenclature of the Atlantic Coast of Canada", page 106.

L'ÎLE SAINTE-HÉLÈNE

Dans l'été de 1873 Arthur Buies se rendait au lac Saint-Jean. Il découvrait le pays. Depuis Chicoutimi son compagnon de voyage était l'arpenteur Horace Dumais, qui le décida à se rendre à l'île de la Traverse dont il avait fait son domaine de prédilection et qu'il avait baptisée Hélène ou Sainte-Hélène en souvenir de "son premier amour".

Buies la décrit ainsi dans ses *Chroniques*.

"Aussitôt arrivés sur l'île, nous en fîmes le tour; c'était une marche de deux milles à peu près, pas davantage. Ici nous sommes en plein sur le domaine d'Horace; l'île entière est à lui; il a droit de haute et basse justice sur tous les veaux et dindons qui s'y trouvent: pas un moucheron qui ne lui paie tribut et ne fête l'arrivée d'un de ses hôtes par des baisers brûlants; tout, sur l'île d'Hélène, appartient à son seigneur et maître, jusqu'aux bolithes qui tombent du ciel, et dont quelques-uns ont depuis orné mon musée d'objets célestes. En mettant le pied sur son île, Horace est le roi et le conquérant de tout ce que foulent ses pas; conquérant en vérité! car, pour chaque pouce de terre livré à la semence, il lui faut combattre les bois touffus, les broussailles entremêlées et les ravages des glaces du printemps sur les flancs fragiles d'Hélène.

"Île bizarre! Île mystérieuse! Est-ce elle qui a surgi des profondeurs du lac, ou bien est-ce le lac qui l'a laissée à sec en se retirant petit à petit? Toujours est-il que sa formation ne ressemble à rien de ce que nous voyons sur les rivages et les îles du Saint-Laurent. Elle abonde en coquillages et en squelettes antédiluviens pétrifiés. J'ai vu des centaines de coquillages pris ensemble dans une seule masse de pierre, d'innombrables éclats de pierre à chaux,

enfin une rangée de couches schisteuses, formant l'ardoise la plus brillante et la plus polie, s'élevant en amphithéâtre du rivage jusqu'à une hauteur de vingt pieds; à leur sommet ces couches se pulvérisent d'elles-mêmes, et toute leur poussière retombe sur le sol le féconde et le vivifie. Ce travail de pulvérisation est presque sensible à l'œil nu, quand on regarde attentivement les racines des arbustes qui y prennent naissance.

"J'ai vu encore des cèdres, des pins et des ormes superbes qui forment comme un dôme feuillu à ce petit domaine réellement féérique qu'on croirait être une poignée de terre échappée à l'étreinte d'un titan; j'ai vu de plus des bolithes, tombés là on ne sait quand, et dont l'éclat jaillissant quand on les frappait l'un contre l'autre, produisait une odeur de soufre enflammé. Que n'ai-je pas vu encore? je ne saurais tout dire; j'étais sur un sol absolument étranger à tout ce que j'avais contemplé jusqu'alors, et j'oserais dire magique. Parmi les sables et la poussière des ardoises poussent des pruniers sauvages, petits arbrisseaux de vingt pouces de hauteur, dont le fruit est aussi savoureux que les prunes de nos vergers. À côté de ces arbrisseaux s'en élèvent d'autres qui donnent une fève, également sauvage, en apparence semblable à la fève de jardin.

"Pendant deux heures je contemplai, j'étudiai. À chaque pas je trouvais du nouveau; je voudrais bien qu'il en fût ainsi de mes chroniques, mais je n'ai pas toujours des pruniers sauvages, des bolithes et des coquilles pétrifiées à offrir à mes chers lecteurs qui doivent être, à l'heure qu'il est, complètement ahuris par le tableau de tant de prodiges. Et pourtant il n'y a pas dans ce récit un mot de trop, . . ."

Orateurs Saguenéens

II — L'éloquence judiciaire

C'est avec certain regret, avouons-le, que nous laissons les figures sympathiques qui ont illustré l'éloquence politique au Saguenay. La matière abondante qui s'offrait à nos recherches, la nécessité de nous limiter dans nos études a fait que nous avons dû laisser dans l'ombre, bien des noms qui mériteraient d'être rappelés à la vénération de tous. Mais il faut passer outre et, selon le but que nous poursuivons, donner un tableau rapide et des plus justes possible de la carrière des pionniers qui ont illustré chacun des domaines de l'éloquence saguenéenne.

Aujourd'hui, nous abordons l'éloquence du barreau. Nous brosserons une synthétique fresque de ses premiers jours, et nous rappellerons le souvenir de quelques avocats dont le talent et la carrière méritent l'attention.

LA JUSTICE AU SAGUENAY

La justice, au Saguenay, n'a pas encore eu le temps de pousser des racines très profondes. Comme on le sait, la partie du territoire sur lequel elle s'exerce, révélée au reste du pays vers 1820, ne fut ouverte à la colonisation que vers 1838, à la suite d'une exploration qui y avait été faite. Nos ancêtres, par ailleurs, n'étaient pas venus ici pour se chicaner, mais, comme il faut s'y attendre, partout où il y a réunion d'hommes, à caractères et à mentalités différentes, des mésententes, des conflits naissent qui appellent le secours de la justice. C'est pourquoi, dès 1847, on vit s'établir à la Grande-Baie une Cour de commissaires, et à Chicoutimi, en 1848, une Cour de circuit. Pour les matières qui excédaient les pouvoirs juridictionnels de ces deux tribunaux, il fallait aller chercher justice à Québec. En 1857, l'Acte de la Décentralisation judiciaire créait 13 nouveaux districts, au nombre desquels Chicoutimi n'avait pas l'honneur de compter. Mais, en 1858, considérant la distance qui séparait Québec de Chicoutimi, distance qui compliquait énormément l'administraton de la justice, grâce à l'intervention du député D. E. Price, on créait un quatorzième district, qui englobait toute la région de Chicoutimi. On vit alors s'élever ici un palais de justice, dont la construction, commencée en 1859, fut achevée en 1862. C'est dans ses murs que jusqu'en 1955, si l'on excepte l'espace de temps où, pendant la construction du nouveau palais, la Cour s'était transportée à l'Hôtel de ville, nos avocats s'en sont donné avec force éloquence. C'est en 1859 que naquit la Cour supérieure, dont le premier juge fut l'hon. David Roy.

Les litiges qui occupèrent nos premiers avocats ne furent pas des plus sensationnels. Me F.-X. Goselin, qui fut longtemps protonotaire, nous en rappelait, en 1922, la matière habituelle, dans un article qui traçait l'histoire du Palais de justice: "L'administration de la justice, disait-il, s'y est toujours

déployée dans une uniformité terre à terre, à travers un maquis d'actions pour dettes ou en dommage, résultant d'injures verbales ou de voies de faits, de poursuites pour trespass, converties en actions possessoires et le reste . . . Pas une petite pendaison à mettre sous la dent du public avide et en quête d'émotions répondant à des sentiments rien moins que nobles. L'injonction, voilà le drame le plus sensationnel que la païenne Thémis ait jamais pu offrir en spectacle dans l'enceinte de son temple chicoutimien. Injonction, dont on espérait qu'elle allait étouffer une industrie naissante et montrer à ces petits Canadiens assez hardis pour en prendre l'initiative, qu'ils ne sont pas faits pour les grandes affaires . . ."

Cependant, durant les cinquante premières années de l'administration de la justice au Saguenay, quelques procès n'ont pas manqué de provoquer l'intérêt du populo pour la sensation. L'affaire Mathieu, qui passa devant le tribunal en octobre 1849 a soulevé tout un remous dans la population de Saint-Alexis; celui qui l'avait provoqué avait eu l'idée d'aller établir ses pénates sur le terrain de la Fabrique; un groupe de fiers-à-bras entreprit de venir démolir sa maison; parti pour Québec, il en revient avec une police qui met sous arrestation les auteurs du forfait; on peut imaginer qu'il s'en suivit un procès. — La cause de Guillaume Lapointe, menuisier, avec la Corporation de l'Archevêché de Québec, au sujet d'une réparation d'église, en octobre 1859, eut du retentissement. — L'affaire François Boulianne, accusé d'achat de boisson, en 1879, fut aussi célèbre; elle attira beaucoup de curieux à la Cour, étant donné la popularité de l'accusé, le charretier à la mode, dans le temps. C'était une fine mouche. Au juge qui lui demandait s'il avait acheté de la boisson, il répondit: "Je n'ai pas acheté de boisson, je l'ai empruntée." Et alors que le juge poursuivait: "L'avez-vous rendue?" il répondit: "Non je n'ai pu en trouver, je l'ai rendue en argent". — Il y eut encore l'affaire Rigali; ce dernier, décorateur italien de Québec, venu procéder à l'ornementation de la cathédrale de Chicoutimi, avait été assailli à mort, à Hébertville, par un charretier de Chicoutimi, Elie Dufour; le procès se déroula le 20 janvier 1891 au milieu d'une forte assistance. — Le procès de D. Jalbert, accusé d'avoir traité Prosper Fontaine de chenapan, le 20 janvier 1897, prit l'allure d'une grande cause. On avait rassemblée une foule de témoins, venus de toute la région; ce qui donna lieu, paraît-il, à des scènes amusantes. — Enfin, pour terminer, rappelons le procès de Joseph Maltais, accusé du meurtre de Joseph Laforest, en janvier 1905, procès qui nous valut le mémorable plaidoyer de l'avocat Ls. de Gonzague Belley, avocat de la défense. — Voilà ce que nous avons cru bon relever de plus typique, parmi les causes célèbres en ce temps-là. Point de condamnation à mort. La première devait avoir lieu en 1929. Comme le rappelait

Me Percy Martin, dans une causerie qu'il prononçait le 5 novembre 1936: "En 74 ans, une seule condamnation à mort dans le district de Chicoutimi, et le condamné est un étranger, Antoni Gaetano, trouvé coupable du meurtre d'un nommé McNally; il fut pendu à Chicoutimi, le 11 janvier 1929, à 5 heures et trente du matin."

a) Me Ludger Alain, C.R. (1865-1922)



Parmi nos premiers avocats, il en est un qui mérite une place d'honneur, tant à cause de ses talents que de la valeur de sa carrière. Il est né à Saint-Jean-Baptiste de Québec, le 1er janvier 1865, du légitime mariage de Jean-Baptiste Alain, écuyer, charron et conseiller de ville, et de Eléonore Artaud. Emigré dès son enfance à Chicoutimi, il y fit ses études et y passa toute sa vie. Il fit ses études classiques au Séminaire de Chicoutimi, dont il fut l'un des premiers élèves. Il en sortit bachelier en 1884 après y avoir obtenu tous les honneurs académiques. Deux fois candidat au prix du Prince de Galles, en Rhétorique et en Philosophie senior, gagnant de la médaille Lorne, en Philosophie junior, il était reçu à l'Académie de cette maison en 1881. Belle intelligence servie par les dons les plus divers, travailleur sérieux, il devait continuer par la suite à connaître des succès. C'est ainsi que le journal *La Justice*, dans son numéro du 12 juillet 1887, annonçait qu'il avait été reçu avocat au barreau à Sherbrooke, qu'il s'était classé premier à l'examen, se révélant un jeune homme de grand talent et doué d'un grand amour pour l'étude. En 1885, il avait fait avec son ami Edmond Savard, alors qu'il était clerc-avocat, la campagne du Nord-Ouest contre les Indiens, dans les rangs du 9e bataillon de Québec. Le soir de leur retour, le 29 juillet 1885, toute

la ville de Chicoutimi leur avait ménagé une magnifique réception. Feu d'artifice lancé en leur honneur chez madame Roger Savard et chez le docteur Lacombe, beau-frère de M. Alain; pyramide élevée avec des planches, des barils vides de goudron, branches résineuses formant un magnifique brasier; feux de joie allumés sur la hauteur de Sainte-Anne, répondant à ceux de Chicoutimi; acclamations, processions, fusillade, cannonade même, tout avait été mis en oeuvre pour que la réception soit à la hauteur des héros! Une adresse, composée et lue par Me F.X. Gosselin, avait été le point de départ de la fête. M. Alain y répondit, dit-on, avec beaucoup de talent.

Ses études de Droit terminées, il s'installe à Chicoutimi pour y pratiquer sa profession, seul d'abord, et à partir de 1901, en société avec Me Simon Lapointe. Il est déjà à cette époque le personnage dont la tenue, la distinction, la culture lui attiraient de nombreux amis. Ceux qui l'ont connu nous l'ont peint sous les traits du parfait gentilhomme, au visage aristocratique, orné d'une moustache qui lui donnait une allure martiale et solennelle. Il était toujours élégamment vêtu, la tête sempiternellement coiffée d'un grand chapeau à l'anglaise, même quand il allait aux "petites vues", son passe-temps préféré. Honnête dans sa vie, il le fut aussi dans ses idées. Un petit trait va nous le démontrer. — C'était en 1921. On songeait alors à organiser la Société Saint-Jean-Baptiste. Au cours d'une assemblée qui avait réuni la crème des patriotes, certaines idées avaient été émises qui sentaient un peu le gauchisme ou le laïcisme. On trouvait qu'il ne fallait pas trop insister sur le point de vue religieux et certains voyaient d'un mauvais oeil une participation trop active du clergé dans les destinées futures de la dite société. L'aumônier d'alors y avait été de ses remarques. Me Alain se leva ensuite, fit un discours à l'emporte-pièce, où il montra tout le rôle important que pouvait jouer l'élément clérical dans l'orientation de la société. Il rallia définitivement tous les suffrages et on admira la force de ses convictions religieuses et patriotiques.

Méromane à ses heures, en juin 1888, il fonda la fanfare de Chicoutimi, dont il fut le premier directeur musical. Bien que celle du Séminaire existât déjà depuis 1879, la naissance de l'Union Musicale, c'est le nom qu'on lui avait donné, fut tout un événement. On avait acheté 25 instruments qui venaient directement de Paris et qui avaient été exposés pendant plusieurs jours dans les montres de la maison Bernard et Allaire de Québec.

Le 28 juin 1892, il épousait, dans la paroisse Saint-François-Xavier de Chicoutimi, Marie-Maude Chaperon, fille de Henri Chaperon et de Alexina Gagné de La Malbaie. Marie-Maude était la nièce du juge J.-Alfred Gagné et du notaire David Maltais, chez qui elle avait été élevée. De cette union naquirent 14 enfants, morts pour la plupart en bas âge. Seules quatre filles survécurent, dont la plus âgée, Aline, épousa l'ingénieur Georges Caron de Montréal. M. et Mme Alain eurent la douleur de perdre un à un leurs dix fils. Le dernier qui fut ravi à

leur affection fut Louis-Philippe, décédé quelques mois avant son père, le 14 février 1922, alors qu'il était élève en Belles-Lettres, au Séminaire de Chicoutimi. Ce deuil fut une lourde épreuve pour la famille. On en trouve l'écho dans l'Alma Mater du temps, surtout dans la touchante élogie que lui dédiait un de nos poètes d'alors, Sylvius.

L'avocat Alain prit part pendant quelques temps à la politique municipale de sa ville. Dans sa maison, qui se trouvait sise à l'endroit où se trouvent actuellement situés les quartiers généraux du Régiment du Saguenay, il recevait ses amis, qui le pressaient de s'occuper de la chose publique. C'est ainsi qu'il devint échevin de 1899 à 1900, maire en 1907. Il ne le fut pas longtemps toutefois; élu le 25 février, il devait démissionner de ce poste au mois d'août de la même année. Il semblait moins fait pour la politique que pour l'exercice du Droit. Aussi, à partir de ce temps, il se voua exclusivement à son art, comme avocat-conseil, avocat de la Couronne, shérif de 1918 à 1920, protonotaire de 1920 à sa mort.

Il mourut à Québec, le 11 juin 1922, après une courte maladie, à l'âge de 57 ans. Ses funérailles eurent lieu le 14 juin, en la Cathédrale de Chicoutimi, où s'étaient réunies pour lui rendre un dernier hommage, les plus hautes autorités de la Magistrature et une foule nombreuse de parents et d'amis.

Nous n'avons pu trouver, hélas, de manuscrits de ses plaidoyers, qui devaient être remarquables, si l'on en croit les témoignages que nous avons pu recueillir, ici et là. L'article du Progrès du Saguenay, qui relate ses funérailles dit que M. Alain était doué d'une très belle intelligence, servie par une élocution très facile et agréable à entendre. Le même journal, le 22 janvier 1891, rapportant les diverses péripéties du procès Rigali, notait: "L'avocat de la Couronne, M. Alain, a été bref mais très fort contre l'accusé. Il a fait valoir la preuve contre le prisonnier dans toute sa force et a demandé avec instance la protection de la société." Et M. Belley lui-même, commençant son plaidoyer pour Joseph Maltais, dont il était le défenseur, disait: "Pour la représenter, la Couronne ne pouvait mieux faire que de s'adresser à mon confrère, le substitut du procureur-général, à qui le devoir incombe de poursuivre les coupables, et en ce cas particulier, d'obtenir la condamnation de l'accusé, avocat distingué, bien qualifié pour parler au nom de l'autorité."

Nous espérons que ces quelques notes rediront à ses descendants émigrés sous d'autres cieux, à tous ceux qui l'ont connu et admiré, que notre région, que notre magistrature garde pieusement le souvenir de celui qui pendant 35 ans s'est montré un intègre et fidèle serviteur de la justice.

Raymond Desgagné, ptre.

Sources consultées:

Archives de la Société Historique du Saguenay.
Archives du Palais de justice de Chicoutimi.
Registres de la Desserte de St-Jean-Baptiste de Québec.
Témoignages oraux.

L'histoire

"L'Histoire, c'est la reconstitution du passé. L'homme ne se conçoit pas en dehors de la société. Or, ces hommes d'autrefois, comme ceux d'aujourd'hui, je les vois s'unir pour se défendre, veiller à des intérêts, délibérer, organiser, prévoir. Ils ont pensé. La pensée est nécessaire à la formation, au développement des sociétés. La pensée, je la vois toujours présente, toujours en éveil pour discerner les vrais intérêts, dicter les meilleures lois, rappeler et faire valoir les droits de la justice, fonder et maintenir les traditions, présider à la politique, diriger la diplomatie. Tenter l'évocation, la résurrection de ces sociétés disparues, c'est donc s'établir en plein domaine de la pensée.

"Les faits peuvent se succéder, durant de longs siècles; les faits n'ont pas conscience d'eux-mêmes; ils ne savent ni ce qu'ils sont, ni d'où ils viennent, ni comment ils s'enchaînent; ils passent étrangers les uns aux autres, ils disparaissent, ils vont rejoindre dans la nuit des temps bien d'autres faits venus avant eux et dont il ne reste aucun souvenir. Mais qu'un homme se lève, qu'il retienne au passage ces faits qui s'écoulent; qu'il les relie, en interrogeant d'autres témoins, aux faits qui les ont précédés, qu'il rende une âme au peuple, une pensée à ses chefs, et voilà que peuples et chefs sortent vivants du tombeau où ils étaient sur le point de descendre. L'histoire aura commencé.

"L'histoire naît de la rencontre de deux pensées: celle d'un peuple qui n'a pas toujours eu, sinon dans ses grands citoyens, une claire conscience de lui-même et de ses destinées; celle d'un historien qui a sa pensée à lui, avec laquelle il pénètre, il expose une pensée qui se dérobait à des regards moins pénétrants. Il interroge l'autre pensée jusque dans ses replis les plus cachés, lui faisant dire tout ce qu'elle contient, ce que souvent elle ne savait pas d'elle-même. L'histoire est à son apogée comme le peuple dont elle raconte les faibles commencements, les luttes, les revers passagers, les triomphes éclatants. C'est l'heure de la grande histoire.

"L'histoire, c'est elle encore qui fait paraître à nos regards l'éternité comme une aire démesurée d'où tous les siècles comme autant de jeunes aigles se sont envolés tour à tour pour traverser le ciel et disparaître. Le nôtre, maintenant, se pose au bord du nid et attend... regardant l'espace."

(Philippe Lecompte, O.F.M. dans "La chronique conventuelle").





Les mariages de la région

Relevé fait par Léonidas Bélanger — (Continuation)

INTERPRÉTATION DES SIGNES :

- B. — Recueil des Généalogies des comtés de Beauce — Dorchester — Frontenac, par Frère Elot-Gérard.
 Ch. — Recueil des Généalogies des Comtés de Charlevoix et de Saguenay, par Frère Elot-Gérard.
 Charl. — Dictionnaire généalogique des Familles de Charlesbourg, par l'abbé D. Gosselin.
 R.O. — Généalogies des Familles de la Rivière-Ouelle, par Michand.
 I.O. — Généalogies des Familles de l'île d'Orléans, par l'abbé Michel Forgues.
 Beaurpré. — Généalogies des Familles de la Côte Beaurpré, par l'abbé Charles Beaumont.
 R. — Tableau généalogique des Mariages du diocèse de Rimouski, par Mgr C.-A. Charbonneau.

PAROISSE SAINT-ALEXIS DE GRANDE-BAIE

(Suite)

(La première paroisse de notre Royaume du Saguenay)

1854 (suite)

Le 15 mai. — NOEL, Médard, fils mineur de Jean Noël (Ch. 2) et d'Angèle Fortin, (Ch. 36) de Saint-Alphonse; marié à Adèle TREMBLAY, fille mineure de Thomas Tremblay (Ch. 1047) et d'Adélaïde Bolduc (Ch. 11) de Saint-Alphonse.

Le 16 mai. — LAVOIE, Jean-Aimable, fils mineur d'Etienne Lavoie (Ch. 75) et de Marie-Josephte Bouchard (Ch. 129); marié à Eléonore DALLAIRE, fille mineure de Louis Dallaire (Ch. 17) et de Marie-Luce Dufour (Ch. 35).

Le 20 juin. — TRUCHON, Napoléon, fils mineur de Germain Truchon (Ch. 3) et de Suzanne Boulet (Ch. 2); marié à Arthémise Côté, fille mineure de Moïse Côté (Ch. 62) et de Sophie Lavoie (Ch. 55) de Saint-Alphonse.

Le 12 septembre. — PATRI, Michel, fils majeur de Michel Patri (Ch. 2) et de Félicité Girard (Ch. 16) de La Malbaie; marié à Marie BOIVIN, fille majeure de Paschal Boivin (Ch. 63) et de Marie-Anne Simard (Ch. 89) de Saint-Alphonse.

Le 3 octobre. — BLACKBURN, Augustin, fils majeur d'Augustin Blackburn (Ch. 5) et de feu Julienne Bergeron (Ch. 12) de Chicoutimi; marié à Marie-Louise HARVEY, fille mineure de Joseph Harvey (Ch. 30) et de Marthe Desbiens (Ch. 12).

Le 3 octobre. — GAGNON, Alphonse, fils majeur de Honoré Gagnon (Ch. 75) et de Julienne Tremblay (Ch. 331); marié à Délina Bergeron, fille majeure d'Etienne Bergeron (Ch. 35) et de Félicité Brassard (Ch. 5).

Le 30 septembre. — LEPAGE, Nicolas, fils mineur de feu Régis Lepage (R. 41) et de Scholastique

Audet de Rimouski (Charbonneau donne COTE, R. 156) marié à Marie PERRON, fille mineure de feu Thomas Perron (Ch. 54) et de Geneviève Savard (Ch. 51) du Petit-Saguenay.

Le 7 novembre. — TREMBLAY, Adolphe, fils majeur de feu Benjamin Tremblay (Ch. 223) et de Marguerite Navarre (Ch. 1); marié à Honorat GAGNON, fille majeure de Joseph Gagnon (Ch. 84) et de Luce Gilbert (Ch. 2).

Le 7 novembre. — ROUSSEAU, Charles, fils majeur de Joseph Rousseau (Ch. 6) et de Josette Simard (Ch. 196); marié à Flavie BERGERON, fille mineure d'Etienne Bergeron (Ch. 35) et de Félicité Brassard (Ch. 5).

Le 7 novembre. — GAUTHIER, Prudent, fils mineur de feu Antoine Gauthier (Ch. Gonthier 89) et de Marie Bouchard (Ch. 141); marié à Olympe TREMBLAY, fille mineure de Joseph Tremblay (Ch. 304) et de Marie Savard (Ch. 18).

Le 20 novembre. — COTE, Elie, fils majeur de Jean-Baptiste Côté (Ch. 24) et d'Emérentienne Girard (Ch. 9) du Grand-Brûlé; marié à Priscille SINGELAIS, fille mineure de Sauveur Singelais (Pradet 7) et de Judith Potvin (Ch. 16) du Grand-Brûlé.

1855

Le 9 janvier. — TREMBLAY, Maxime, fils majeur de François Tremblay (Ch. 504) et de Marie Boudreault (Ch. 9); marié à Adéline AUDET-LAPOINTE, fille mineure de François Audet-Lapointe (Ch. 27) et de Madeleine Simard (Ch. 58).

Le 9 janvier. — FORTIN, Louis, fils majeur de Jérôme Fortin (Ch. 47) et de Luce Girard (Ch. 29)

de Saint-Alphonse; marié à Philomène DESBIENS, fille mineure de Jean Desbiens (Ch. 34) et de Marie Tremblay (Ch. 171) de Saint-Alphonse.

Le 16 janvier. — SIMARD, Justin, fils mineur d'Augustin Simard (Ch. 120) et d'Angélique Saulnier (Ch. 5) de Saint-Alphonse; marié à Anna SIMARD, fille mineure de Grégoire Simard (Ch. 198) et de Basilice Girard (Ch. 29) de Saint-Alphonse.

Le 16 janvier. — SIMARD, Onésime, fils majeur de Grégoire Simard (Ch. 198) et de Basilice Girard (Ch. 29) de Saint-Alphonse; marié à Zoé SIMARD, fille majeure d'Augustin Simard (Ch. 120) et d'Angélique Saulnier (Ch. 5) de Saint-Alphonse.

Le 16 janvier. — HARVEY, Didier, fils majeur de Joseph Harvey (Ch. 30) et de Marie-Marthe Desbiens (Ch. 12); marié à Souveraine POTVIN, fille mineure d'Euloge Potvin (Ch. 37) et d'Adélaïde St-Pierre (Ch. 9).

Le 22 janvier. — COTE, Hypolithe, fils majeur de Jean-Baptiste Côté (Ch. 24) et d'Emérencienne Girard (Ch. 9). (Ici le Curé, par erreur, a écrit le nom de la mère du conjoint suivant); marié à Arthémise BOULIANNE, fille mineure de Joseph Boulianne (Ch. 14) et de Marguerite McNicoll (Ch. 4).

Le 6 février. — GOBEIL, Thomas, fils mineur de Charles Gobeil (Ch. 16) et de Mathilde Simard (Ch. 109) de Saint-Alphonse; marié à Marguerite TREMBLAY, fille majeure de Julien Tremblay (Ch. 274) et de feu Rose Martel (Ch. 13) de Saint-Alphonse.

Le 12 février. — GAUTHIER, Théophile, fils mineur de feu André Gauthier (Ch. Gonthier 17) et d'Antoinette Perron (Ch. 14); marié à Anne FORTIN, fille majeure de Jean-Baptiste Fortin (Ch. 71) et d'Angèle Bouchard (Ch. 89).

Le 12 février. — TRUCHON, Napoléon, fils majeur de Théodore Truchon (Ch. 7) et d'Adélaïde Potvin (Ch. 16) de Chicoutimi; marié à Arthémise LEVESQUE, fille mineure d'Isidore Levesque (Ch. 14) et de Scholastique St-Pierre (Ch. 9) de Saint-Alphonse.

Le 13 février. — VANDALE, Elie, fils majeur de feu François Vandale (Ch. 4) et de feu Joseph Fortin (Ch. 10) de Saint-Alphonse; marié à Joséphine GIRARD, fille majeure de Flavien Girard (Ch. 92) et de Flavie Potvin (Ch. 16) de Saint-Alphonse.

Le 19 février. — TREMBLAY, Théodule, fils majeur de Thomas Tremblay (Ch. 1047) et d'Adélaïde Bolduc (Ch. 11) de Saint-Alphonse; marié à Elizabeth TREMBLAY, fille mineure d'Abraham Tremblay (Ch. 522) et d'Elizabeth Dufour (Ch. 16) de Saint-Alphonse.

Le 19 février. — BOIVIN, Charles, fils de Joachim Boivin (Ch. 20) et de Christine Tremblay (Ch. 119); marié à Elzire SIMARD, fille mineure d'Alexis Simard (Ch. 128) et d'Elizabeth Tremblay (Ch. 200).

Le 19 février. — POTVIN, Napoléon, fils mineur de Flavien Potvin (Ch. 31) et d'Euphrosine Tremblay (Ch. 70); marié à Marie BELLEY, fille mineure de François Belley (Ch. 5) et d'Ursule Saulnier (Ch. 4). Dispense du 3ième au 4ième degré de consanguinité.

Le 19 février. — DALLAIRE, Casimir, fils majeur de Louis Dallaire et de Marie Poulin; marié à Adèle GAGNE, fille mineure de Michel Gagné (Ch. 45) et de Béatrice Boulianne (Ch. 4) du Grand-Brûlé.

Le 17 avril. — SIMARD, Joseph, fils majeur de Marc Simard (Ch. 249) et de Marie-Luce Fillion (Ange-Gardien 1829) du Grand-Brûlé; marié à Zoé Fortin, fille mineure de Georges Fortin (Ch. 82) et d'Agnes Grenon (Ch. 4) de Saint-Alphonse.

Le 24 avril. — MUNGER, Ephrem, fils majeur de John Munger (Ch. Mauger 2) et de Scholastique McNicoll (Ch. 3) du Grand-Brûlé; marié à Marie-Eliza GAGNE, fille mineure de feu Louis Gagné (Ch. 41) et de Modeste Tremblay (Ch. 56) de Saint-Alphonse.

Le 1 mai. — FORTIN, Thomas, fils mineur de Jean-Baptiste Fortin (Ch. 71) et d'Angèle Bouchard (Ch. 89); marié à Marie VANDALE, fille mineure de feu François Vandale (Ch. 5) et d'Elizabeth Terrien (Ch. 7) de Saint-Alphonse. Dispense du 3ième au 4ième degré de consanguinité.

Le 8 mai. — COTE, Maximien, fils majeur de Jean-Baptiste Côté (Ch. 24) et d'Emérentienne Girard (Ch. 9); marié à Marie BOULIANNE, fille mineure de Joseph Boulianne (Ch. 14) et de Marguerite McNicoll (Ch. 4) du Grand-Brûlé.

Le 4 juin. — MIGNIER, Philibert, fils mineur de Philorum Mignier (Ch. 2) et de Félicité Ratté (Ch. 7); marié à Eugénie DUFOUR, fille mineure de Charles Dufour (Ch. 88) et de Marie Bouchard (Ch. 52).

Le 26 juin. — NERON, Alexandre, fils majeur de feu Joseph Néron (Ch. 4) et de feu Marie Gagnon (Ch. 40); marié à Suzanne BOILY, fille mineure d'Ambroise Boily (Ch. 18) et de Marie Boivin (Ch. 19).

Le 2 juillet. — PERRON, François (Ch. 113), veuf de Mathilde Ratté (Ch. 9); marié à Josephite BOUCHARD, fille majeure de Jean Bouchard (Ch. 146) et de feu Claire Tremblay (Ch. 46).

Le 9 juillet. — DESBIENS, Thomas, fils mineur de Jean-Baptiste Desbiens (Ch. 31) et de Flavine Belley (Ch. 3); marié à Thérèse GAGNE, fille majeure de Michel Gagné (Ch. 45) et de Béatrice Boulianne (Ch. 4). Dispense du 3ième degré de consanguinité.

Le 9 juillet. — POTVIN, Cléophas, fils majeur de feu Pierre Potvin (Ch. 20) et d'Euphrosine Boily (Ch. 6); marié à Félicité FORTIN, fille mineure de feu Damase Fortin (Ch. 62) et de Julienne Boulianne (Ch. 9).

Le 31 juillet. — GAUTHIER, Basilide, fils mineur de Jules Gauthier (Ch. Gonthier 88) et de Marie Girard (Ch. 59) du Grand-Brûlé; marié à Aurélie LAUZE, fille majeure de Jérôme Lauzé et de Marguerite Déry de Lotbinière (Saint-Louis de Lotbinière 29-1-1833).

Le 21 août. — BELLEY, Simon, fils mineur de Louis Belley, (Ch. 10) et de Modeste Savard' (Ch. 8); marié à Marie-Louise TREMBLAY, fille mineure de Pierre Tremblay (Ch. 292) et d'Hélène Mignier (Ch. 1) du Grand-Brûlé.

Le 3 septembre. — SINGELAIS, Ambroise, fils majeur de Sauveur Singelais (Ch. Pradet 7) et de Judith Potvin (Ch. 16); marié à Marie-Louise COTE, fille mineure de Jean-Baptiste Côté (Ch. 24) et d'Emérence Girard (Ch. 9).

Le 4 septembre. — GRENON, Napoléon, fils majeur de Henri Grenon (Ch. 6) et de Modeste Bonneau (Ch. 4); marié à Malvina GIRARD, fille mineure de Flavien Girard (Ch. 92) et de Flavie Potvin (Ch. 16).

Le 4 septembre. — OUELLET, Michel, fils majeur d'Isidore Ouellet (Ch. 14) et d'Adélaïde Potvin (Ch. 18) de Saint-Alphonse; marié à Esther COTE, fille mineure de François Côté (Ch. 71) et d'Esther Gauthier (Ch. 5).

Le 17 septembre. — LESPERANCE, Joseph, fils majeur d'Emélien Lespérance (Ch. Talon 10) et de feu Esther Desgagné (Ch. 10) de Saint-Alphonse; marié à Marie Tremblay, fille mineure de Jules Tremblay (Ch. 369) et de feu Rose Simard (Ch. 63) du Grand-Brûlé.

Le 29 octobre. — TREMBLAY, Epiphane, fils mineur de François Tremblay (Ch. 504) et de Marie Boudreault (Ch. 9) de Saint-Alphonse; marié à Sophie CUNNINGHAM, fille majeure de feu Michel Cunningham (Ch. 3) et de Marie Simard (Ch. 49) de Saint-Alphonse.

Le 27 novembre. — TREMBLAY, Charles, fils majeur de feu Hypolithe Tremblay (Ch. 512) et d'Adélaïde Gobeil (Ch. 10) de Chicoutimi; marié à Adèle PERRON, fille mineure de feu Edouard Perron (Ch. 36) et de feu Marie Tremblay (Ch. 380) de Saint-Alphonse.

1858

Le 8 janvier. — AUDET DIT LAPOINTE, Joseph, fils majeur de François Audet dit Lapointe (Ch. 27) et de Madeleine Simard (Ch. 58); marié à Marie-Louise TREMBLAY, fille majeure de Thomas Tremblay (Ch. 1047) et d'Adélaïde Bolduc (Ch. 11) de Saint-Alphonse.

Le 8 janvier. — BOUCHARD, Félix, fils majeur de Jean-Baptiste Bouchard (Ch. 146) et de feu Claire Tremblay (Ch. 46); marié à Marie-Arthémise Lavoie, fille mineure de Georges Lavoie (Ch. 119) et d'Euphrosine Tremblay (Ch. 166) de Saint-Alphonse.

Le 8 janvier. — TREMBLAY, Thimothée, fils mineur de Joseph Tremblay (Ch. 596) et de Marcelline Terrien (Ch. 7); marié à Elmire Rousseau, fille mineure de Joseph Rousseau (Ch. 6) et de feu Marie-Joseph Simard (Ch. 106) de Saint-Alphonse.

Le 8 janvier. — GIRARD, Thadée, fils majeur de feu Elizé Girard (Ch. 46) et de Thierry (Quirille) Simard (Ch. 38); marié à Emérencienne GAGNE, fille mineure de feu Louis Gagné (Ch. 41) et de Modeste Tremblay (Ch. 56) de Saint-Alphonse.

Le 15 janvier. — FORTIN, François, fils majeur de feu Damase Fortin (Ch. 62) et de Julienne Boulianne (Ch. 9); marié à Délina Matlieu, fille majeure d'André Mathieu et d'Eulalie Chamberland (Notre-Dame de Québec, 11-1-1814).

Le 22 janvier. — SAILLANT, Elzéar, fils majeur de Julien Saillant et d'Euphrosine Trudel (Québec 27-5-1823) (Trudel V-292); marié à Marie-Malvina THIBEAULT, fille mineure d'Alexis Thibeault (Ch. 20) et de Madeleine Boivin (Ch. 19).

Le 31 mars. — PEPIN dit LACHANCE, Théophile-Gédéon, fils mineur de Jean-Baptiste Pépin dit Lachance (Ch. 15) et de Marie-Anne Bouchard (Ch. 136) de Chicoutimi; marié à Madeleine GOBEIL, fille mineure d'Eucher Gobeil (Ch. 13) et de Geneviève Bouchard (Ch. 137). Dispense du 4^e au 4^e degré de consanguinité.

Le 31 mars. — TREMBLAY, Magloire, veuf d'Adèle Gobeil de Saint-Alphonse (Grande-Baie 23-2-1846); marié à Ide BOUCHARD, fille mineure de Joseph Bouchard (Ch. 200) et de Charlotte Gauthier (Ch. Gonthier 14) de Saint-Alphonse.

Le 7 avril. — SIMARD, François, fils majeur de Vital Simard (Ch. 197) et de Suzanne Fortin (Ch. 23) de Saint-Alphonse; marié à Catherine TREMBLAY, fille mineure de François Tremblay (Ch. 504) et de Marie Boudreault (Ch. 9). Dispense du 4^e au 4^e degré de consanguinité.

Le 15 avril. — POTVIN, Joseph, fils majeur de Guillaume Potvin (Ch. 38) et de Léocade Potvin (Ch. donne Poulain 3); marié à Elisabeth LABERGE, fille mineure de Damase Laberge (Ch. 11) et de Marie-Anne Simard (Ch. 128).

Le 6 mai. — HARVEY, Onésime, fils mineur de Pierre Harvey (Ch. 32) et de Modeste Couturier (Ch. 2) de Saint-Alphonse; marié à Geneviève GAGNON, fille majeure de Charles Gagnon (Ch. 80) et de Charlotte Girard (Ch. 16).

Le 14 juin. — GAGNE, Paul, fils mineur de Laurent Gagné (Ch. 49) et de Madeleine Boivin (Ch. 14) de l'Anse-Saint-Jean; marié à Délina BOUCHARD, fille majeure de Nérée Bouchard et de Modeste Tremblay.

Le 14 juin. — COTE, David, fils majeur de David Côté (Ch. 73) et de Christine Bilodeau (Ch. 8)

de l'Anse-Saint-Jean; marié à Pétronille DALLAIRE, fille mineure de Louis Dallaire (Ch. 17) et de Luce Dufour (Ch. 35).

Le 23 juin. — McNICOLL, Jean, fils majeur d'André McNicoll (Ch. 6) et de Marie Bergeron (Ch. 12) de Saint-Alphonse; marié à Ludivine PILOTE, fille majeure de Louis Pilote (Ch. 10) et de Geneviève Fortin de Saint-Alphonse (St-Thomas 12.8-1817).

Le 29 juillet. — BOILY, Roger, fils majeur d'Ambroise Boily, (Ch. 18) et d'Adélaïde Boivin (Ch. 19); marié à Mathilde Côté, veuve de Flavien Belley. (Grande-Baie 27-5-1845)

Le 29 juillet. — GAGNON, André, fils majeur de Charles Gagnon (Ch. 80) et de Charlotte Girard (Ch. 16); marié à Eulalie BOILY, fille mineure de Ambroise Boily (Ch. 18) et de Adélaïde Boivin (Ch. 19).

Le 4 août. — RATTE, François, fils majeur d'Étienne Ratté (Ch. 12) et de Scholastique Boudreault (Ch. 11) du Grand-Brûlé; marié à Marie-Delphine THIBEAULT, fille mineure d'Alexis Thibeault (Ch. 20) et de Madeleine Boivin (Ch. 19).

Le 5 août. — BOUCHARD, Zacharie, veuf de Sara Potvin (Grande-Baie, 6-2-1843); marié à Alexandrine BOUCHARD, fille majeure de Jean-Baptiste Bouchard (Ch. 146) et de feu Claire Tremblay (Ch. 46) de Saint-Alphonse.

Le 18 août. — TREMBLAY, Maxime, veuf d'Adélaïde Audet (Grande-Baie, 9-1-1855) de Saint-Alphonse; marié à Adélaïde SIMARD, fille majeure de Vital Simard (Ch. 197) et de Suzanne Fortin (Ch. 23). Dispense du 4e au 4e degré de consanguinité.

Le 26 août. — GIRARD, Norbert, fils majeur de feu Elizé Girard (Ch. 46) et de Pulchérie Simard (Ch. 38) de Saint-Alphonse; marié à Marie BOUCHARD, fille mineure de feu Joseph Bouchard (Ch. 327) et de Marie Savard (Ch. 20).

Le 8 septembre. — BILODEAU, Ambroise, fils majeur de feu Jean-Baptiste Bilodeau (Ch. 19) et d'Esther Gauthier (Ch. 5); marié à Marie-Louise DESBIENS, fille majeure de Jean Desbiens (Ch. 34) et de Marie Tremblay (Ch. 171) de Saint-Alphonse.

Le 18 novembre. — DUCHESNE, Ephrem, fils majeur de feu Alexandre Duchesne (Ch. 18) et d'Élisabeth Bélanger (Ch. 11) de Chicoutimi; marié à Rachel MARTEL, fille mineure de Luc Martel (Ch. 33) et de feu Victoire Bouchard (Ch. 53).

Le 25 novembre. — BONNEAU, Hubert, fils majeur d'Hubert Bonneau (Ch. 8) et de Madeleine Gauthier (Gonthier 29); marié à Florence ST-JORE, fille mineure de Georges St-Jore et de Céleste Thiboutot.

1857

Le 7 janvier. — DESGAGNE, Prime, fils majeur de Léon Desgagné (Ch. 37) et de Thérèse Pradet dite Laforge (Ch. Pradet 5); marié à Monique BOUCHARD, fille majeure de Lacroix Bouchard (Ch. 318) et d'Henriette Dallaire (Ch. 14).

Le 7 janvier. — SIMARD, Juste, fils majeur d'Amable Simard (Ch. 146) et d'Euphrosine Gauthier dite Larouche (Ch. 13) de Saint-Alphonse; marié à Rébecca BOUCHARD, fille majeure d'Eucher Bouchard (Ch. 237) et de Léonille Boivin (Ch. 16) de Saint-Alphonse. Dispense du 3e degré de consanguinité.

AUDET dit LAPOINTE, Napoléon, fils majeur de Félix Audet dit Lapointe (Ch. 36) et d'Adélaïde Gagné (Ch. 13) de Saint-Alphonse; marié à Adèle FORTIN, veuve de Johnny Beaulieu de Saint-Alphonse (Grande-Baie, 23-2-1852).

Le 12 janvier. — TREMBLAY, Thomas, fils majeur de feu Louis Tremblay (Ch. 387) et d'Emérencienne Coulombe (Ch. 7) de Saint-Alphonse; marié à Antoinette PILOTE, fille majeure de feu Jean Pilote (Ch. 12) et de Pulchérie Bouchard (Ch. 19) de Saint-Alphonse.

Le 20 janvier. — GRENON, Prime, fils majeur d'Henri Grenon (Ch. 6) et de Modeste Bonneau (Ch. 4); marié à Eliza ST-JORE dite SERGERIE, fille mineure de Georges St-Jore dit Sergerie et de Céleste Thiboutot.

Le 20 janvier. — SIMARD, Louis, fils majeur de Louis Simard (Ch. 238) et de Julienne Bonneau (Ch. 4); marié à Philomène ST-JORE dite SERGERIE, fille mineure de Georges St-Jore dit Sergerie et de Céleste Thiboutot.

Le 27 janvier. — GAGNON, François, fils majeur de Damase Gagnon (Ch. 214) et de Christine Bergeron (Ch. 13) de Saint-Fidèle; marié à Olive THIBEAULT, fille majeure d'Alexis Thibeault (Ch. 20) et de Madeleine Boivin (Ch. 19).

Le 10 février. — VANDAL, Hérode, fils majeur de feu François Vandal (Ch. 5) et d'Élisabeth Terrien (Ch. 17) de Saint-Alphonse; marié à Adélaïde GENDRON, fille majeure de Jacques Gendron et d'Adélaïde Benoit de Saint-Alphonse.

Le 17 février. — TREMBLAY, Privat, fils majeur d'Abraham Tremblay (Ch. 522) et d'Élisabeth Dufour (Ch. 16) de Saint-Alphonse; marié à Emérencienne BOULIANNE, fille mineure de François Boulianne (Ch. 11) et d'Antoinette Bergeron (Ch. 13) de Sainte-Agnès. Dispense du 3e au 4e degré d'affinité.

Le 23 février. — TREMBLAY, Elie, fils majeur de François Tremblay (Ch. 479) et de Thérèse Belley (Ch. 3) de Chicoutimi; marié à Emélie BERGERON, fille mineure de Marc Bergeron (Ch. 28) et de feu Élisabeth Dufour (Ch. 34) de La Malbaie. Dispense du 3e au 3e degré de consanguinité.

“Mon Curé”



● L'abbé Condé Nadeau et ses chiens de traîne.

Pendant plusieurs années les missions de la Côte Nord furent desservies par des prêtres séculiers, et en grande partie, précisément de la rivière Portneuf à la rivière Moisie, avec l'île d'Anticosti, par des prêtres du diocèse de Chicoutimi. Grâce aux renseignements que l'un d'eux, l'abbé Abraham Villeneuve, alors curé de Sainte-Croix, m'a donnés quelques temps avant sa mort, j'ai pu reconnaître le héros et les lieux dont il est question dans le récit qui suit. “J'ai entendu raconter ce fait plus d'une fois et de la bouche même de l'auteur, me dit-il; je connais très bien tous les lieux et les circonstances et je puis garantir l'authenticité de tous les détails.”

“Mon Curé”, l'abbé J.-Condé Nadeau, était du diocèse de Québec et originaire de Notre-Dame du Portage, dans le comté de Témiscouata. Ordonné en 1886, il a été missionnaire d'un secteur de la Côte de 1887 à 1894. Vigoureux et ardent, courageux jusqu'à l'audace, débrouillard et adroit, il a construit une chapelle, un presbytère et une école à Magpie, des chapelles à Rivière-au-Tonnerre et Petite-Rivière-aux-Graines, des écoles à Longue-Pointe et Rivière-Saint-Jean; il a visité plusieurs fois par année tous les postes et lieux de séjour des blancs et des indiens de son vaste territoire, et pour répondre à leurs besoins, connus ou soupçonnés, il a couru plus d'une aventure comme celle qui est racontée ici.

L'auteur du récit est Henry de Puyjalon, un comte français qui passa une grande partie de sa vie dans les solitudes de la Côte Nord, gardien de phare de l'île aux Perroquets de 1888 à 1891, chassant et voyageant autant par besoin de connaître que par plaisir. Il a fourni au gouvernement des renseignements fort appréciés, fruit de ses observations, sur les ressources de la terre et de la mer dans ces régions, et il a écrit des ouvrages qui ont été publiés, en particulier une “Histoire Naturelle à l'usage des chasseurs canadiens et des éleveurs d'animaux à fourrures”, et un petit recueil de “Récits du Labrador” d'où nous extrayons l'épisode intitulée “Mon Curé”. Sa biographie a été écrite par notre compatriote Damase Potvin et publiée en 1938.

V. T., ptre.

MON CURE

C'était le 23 janvier 189... Le temps était affreux, le froid était intense, la tempête rugissait au-dessus du bois où j'étais campé, broyant dans ses rafales furieuses le sommet des épinettes déjà alourdi par le givre.

On n'eût pas osé mettre dehors une bête puante.

Couché sous ma tente, moelleusement étendu sur un lit de branches flexibles de sapin baumier, les pieds contre mon poêle qui ronflait en réchauffant une douce chaleur sous mon abri de coton rendu imperméable par la neige qui s'était agglomérée autour de lui, j'écoutais passer la tempête et je rêvais.

A quoi rêvais-je? Je ne sais pas. Sans doute, à l'étrange bonheur que j'éprouve toujours à me sentir seul, dans le bois, loin des imbéciles et surtout des gens d'esprit. Tout à coup, la porte de ma tente s'ouvrit brusquement et un bloc de glace se précipita vers mon poêle, dont il paraisait résolu à accaparer toute la chaleur. Bientôt, il commença à fondre et, grâce aux travaux de déblaiement particulier auxquels il se livrait, je ne tardai pas à distinguer une barbe châtain, des yeux de même nuance et des cheveux d'une teinte plus foncée.

J'avais vu s'opérer en silence la métamorphose qui s'accomplissait sous mes yeux. Je m'étais contenté de m'arracher entièrement à mon horizontalité pour emplir le poêle de combustible et obtenir un redoublement de chaleur favorable à la fonte du personnage englaçonné que j'avais devant moi.

Cependant, le déblaiement continuait, la fonte s'activait, le glaçon se transformait rapidement et je commençais à percevoir les traits d'un compagnon de chasse, d'un ami qui m'était et qui m'est encore bien cher.

“Eh! quoi, c'est vous?”

— Oui, c'est moi, me répondit mon curé — car c'était mon curé!

"Venez-vous *tendre* près de mon *chemin de chasse*, dis-je? Il y a quelques martres.

— Non. Je fais ma mission.

"Votre mission!!" — Je le crus fou, — "Connaissez-vous, par hasard, quelque chapelle sur mon portage? Venez-vous pour me convertir? Vous choisissez joliment bien votre temps!"

Il parut légèrement embarrassé, puis il se mit à rire.

"J'ai faim, dit-il, avez-vous quelque chose de bon à m'offrir?"

— J'ai lièvre et perdrix, voire même une truite, si le cœur vous en dit, et, par-dessus le tout, une goutte d'un whisky suave.

— Un coup! C'est parfait. J'en prendrais bien un tout de suite, si vous le voulez?"

J'atteignis ma bouteille sans mot dire et la lui passai.

Il se versa une rasade de laïque sans scrupule, et la but d'un trait.

"Ca va mieux, dit-il, et maintenant j'ai envie de faire un somme, pendant que vous allez préparer le dîner. Vous me pardonnerez, n'est-ce pas?" Puis, s'étendant sur le lit de sapin, il s'endormit sur-le-champ.

Je me mis en devoir de confectionner le repas, et, pendant que cuisaient les perdrix et que bouillait l'eau destinée à infuser le thé, je regardais dormir mon ami.

L'abbé N (lisez: Nadeau) est un jeune homme; à peine a-t-il trente-trois ans.

Petit de taille, mais bien pris, brun de cheveux et de barbe, l'oeil bien ouvert, le regard franc et décidé. Pendant qu'il dormait, je me demandais vainement quel pouvait être le motif qui l'avait poussé à faire quinze ou vingt lieues en plein bois pour venir me rejoindre, et par un temps pareil. La tempête durait depuis trois jours. Il avait dû coucher à la belle étoile, n'ayant, pour lutter contre le froid à geler un ours blanc qui sévissait alors, qu'un maigre feu de veille; et je les connais, les feux de veille: on y grille d'un côté pendant qu'on s'y gèle de l'autre. — Il avait dû marcher trois jours, en levant, à chaque pas, la neige qui ne cessait de s'abattre en gros flocons. Enfin, il avait exposé sa peau, sa peau de curé, — une peau bien précieuse, s'il faut en croire le père Lacasse — et cela, dans quel but?

Une entorse, la fracture d'un membre, la perte de sa boîte d'allumettes; c'était la mort!

Ce n'était pas le premier prêtre que je voyais s'exposer ainsi. J'en ai vu sur le champ de bataille. J'en ai vu revenir de Chine et d'Afrique tout maculés, tout glorieux des cicatrices du martyr. Mais celui-là me semblait plus fort que les autres: nul ne le voyait, nul même n'eût compris sa mort; peut-être l'eût-on blâmé, peut-être s'en fût-on moqué et l'eût-on traité de fou. Le soupçon m'en était bien venu, à moi, et, en le regardant dormir, j'en avais honte, car je le connaissais.

Mais pourquoi était-il venu me rejoindre?

Pendant que je me livrais à ces pensées, les perdrix rôties à point avaient fait place dans la poêle aux truites promises. Entourées et bordées

de lard frais, elles laissaient entendre le grésille-ment si doux de la cuisson finale, et le thé répandait son arôme invitant. J'hésitai quelques minutes à réveiller mon curé. Je m'y décidai néanmoins, car il devait avoir plus grand besoin de manger encore que de dormir.

Malgré sa fatigue, il s'éveilla au premier appel, et, tout joyeux, se mit à dévorer. Le repas fini, il alluma sa pipe; je roulai une cigarette et de nouveau lui demandai le but de sa visite. Il ne répondit pas et fit glisser la conversation du côté de la chasse, dont il était, comme moi, amateur fort enthousiaste.

"Quel dommage que je ne puisse rester avec vous! Mais il faut que je retourne à M... (Magpie) La femme de C... (Couture ou Carlos) est malade d'une manière inquiétante; peut-être va-t-elle faire le grand portage, et il faut que j'y sois.

Le lendemain, après déjeuner, il se remit en route. Le vent était tombé, mais les chemins étaient encore mous et nos raquettes enfonçaient, à chaque enjambée, de six à huit pouces dans la neige. Après lui avoir fait la conduite jusqu'à l'extrémité de mon *chemin de chasse*, je le quittai et je revins vers ma tente, où je rentrai à la nuit tombante, après avoir dégagé mes pièges et relevé mes attrapes, que la tempête des jours précédents avait ensevelis sous la neige.

Un mois après, un chasseur, qui *tendait* au printemps quelques lieues au-dessus de moi, passa par ma tente et me remit une lettre de ma femme, que j'avais laissée à L. P. . . . (Longue Pointe de Mingan). Je sus alors pourquoi j'avais eu la visite de mon curé.

J'appartiens à la catégorie des gens que persécute le guignon, et, sans doute à cause de cela, la voix publique me tue tous les ans, à des dates à peu près fixes. Lorsqu'elle me fait grâce du trépas et me laisse le bénéfice du doute, elle n'en répand pas moins le bruit que je suis, tout au moins, en danger de mort. En général, on me tue pendant l'été, époque de la navigation où je suis emporté, parait-il, par le premier coup de vent qui passe. Cette année-là, après m'avoir noyé par le travers de la Pointe-aux-Anglais, — un peu au-dessous de Natashquan, — la Renommée, mécontente, sans doute, de son insuccès des jours chauds, publiait en hiver que, blessé au pied et sans provisions, j'allais mourir en plein bois et sans revoir la mer. Mon curé l'avait appris et, seul, — tout le monde ayant refusé de l'accompagner à cause de la tempête — sans autre outil que sa hache de chasse, sans comestibles de route, il s'était mis en chemin par ces jours de temps épouvantable, jouant sa vie pour venir à mon aide. Il m'avait trouvé rêvant et était reparti sans rien me dire du dévouement qui l'avait amené jusqu'à moi.

Quelquefois, je pense à lui, quand la neige tombe et que le vent plie la tige des arbres, et mes yeux deviennent humides!

Et vous, chers lecteurs, que dites-vous de mon curé du Labrador?

Mémoires d'un vieillard

Gustave Laliberté



● M. et Madame Gustave Laliberté.

Le texte des mémoires de Gustave Laliberté, un des pionniers fondateurs de Normandin, provient de deux sources: des notes écrites par madame Laliberté "le soir, en faisant parler mon vieux" et des détails recueillis en 1934 par deux étudiants du Séminaire de Chicoutimi, Alphonse Roy et Jean-Louis Fournier, devenus prêtres tous les deux.

Nous donnons telles quelles les notes de madame Laliberté; nous remanions un peu celles des deux jeunes gens, pour les alléger de quelques répétitions ou corrections, car ils avaient reçu ordre de les inscrire à la suite, sans faire de recomposition, et ils s'y sont conformés.

Gustave Laliberté est né à Sainte-Émilie de Lotbinière, en 1851; il a été baptisé le 28 janvier. Il était fils de Jean-Baptiste Rivault dit Laliberté et d'Annie Dunn. Il avait deux frères: Omer et Eugène, et trois soeurs: Alphonstine et Antoinette (religieuses) et Georgina (épouse de Louis Carré). Il s'est marié à Saint-Félicien le 3 novembre 1881

avec la fille d'un colon de l'endroit, Mathéa L'Heureux. En 1934, Gustave Laliberté était le dernier survivants des six.

Voici les souvenirs que sa "vieille" a notés.

Le 7 juillet 1878 nous partîmes de Sainte-Émilie. Il faisait bien belle journée. Nous avons été encouragés par le Père Lacasse, qui était Oblat. Nous avons été une journée à Québec. Le 8 juillet nous nous sommes embarqués à bord du bateau pour Chicoutimi. C'est Horace Dumais, l'arpenteur, qui nous dirigeait. Nous avons été une journée à Hébertville et nous avons loué des voitures pour Saint-Félicien. Nous sommes arrivés (là) le 12. A partir de Saint-Félicien nous avons pris les canots pour le Portage à l'Ours.

Nous étions toujours avec l'arpenteur Dumais. Rendus là nous n'avions plus de chemins. Il a fallu les faire. Nous avons passé huit jours tentés au Portage à l'Ours parce qu'ailleurs il n'y avait pas d'eau potable. Nous avons travaillé un mois à ce chemin (que nous faisons suffisant) pour passer avec un cheval. Nous avions une piastrer par jour. Nous avons portagé nos provisions sur notre dos.

Nous avions un Sauvage avec nous à partir de Saint-Félicien; il se nommait Jim Raphaël. Monsieur Horace Dumais nous a rendus jusqu'à Normandin. Il (y) était obligé.

Nous avons passé l'été à manger des biscuits de matelot à la place du pain. Là (à Normandin), nous nous sommes mis à travailler sur nos terres. Nous nous sommes campés sur la terre d'Alphonse parce qu'à cet endroit il y avait un petit ruisseau.

Nous n'avons semé que le troisième printemps. Nous avons eu une récolte comme jamais; notre blé était extra beau.

Monsieur Elisée Beaudet nous a envoyé un moulin à battre double. Nous avons été le chercher à Saint-Alphonse les 13 et 14 août 1879.

Nous avons eu une grosse gelée, que nos boîtes étaient gelées dehors. Alphonse Laliberté a écrit cela à M. E. Beaudet (et dit) qu'il avait idée de s'en retourner, qu'il était découragé. M. Beaudet a répondu: "Continuez quand même".

On nous avait promis les chars avant trois ans et nous les avons eues environ 23 ans plus tard, à Roberval!

En 1879, vers le mois de septembre, nous étions à travailler à la terre. Alphonse dit: "Qui vient là? Gageons que c'est le Père Lacasse." C'était bien lui. Il a couché avec nous dans le campe. Le lendemain matin le Père Lacasse a demandé à Alphonse s'il voulait faire le voyage avec eux. C'était pour prendre la rivière chez Du Tremblay (je ne connais pas le nom de cette rivière) (1) pour aller prendre la tête du Saint-Maurice. Il y avait deux Sauvages avec Père Lacasse et Alphonse, et deux canots.

Il y avait un portage (de) une demi journée à faire pour arriver à Mont-à-Chaine (2), qui conduit aux Trois Rivières. A partir de là ils ont été à Sainte-Emélie chez mon oncle Félix Laliberté. Alphonse est remonté ici; il avait fait un beau voyage.

Eugène Laliberté a resté deux étés avec nous. Ma soeur Georgina Laliberté est venue se promener et il s'est en-allé avec elle à Sainte-Emélie. Il a été aux Etats-Unis, où il est mort de la grippe espagnole à l'âge de 57 ans, en 1918.

M. Jérôme Gingras est arrivé la deuxième été (3). En 1927 il a paralysé et il l'a été (pendant) quatre ans. Il est mort en 1931, le 4 avril.

En 1880 on a eu la première messe, chantée dehors par le Père Dazé, Oblat. Il était accompagné de M. Kérouack, marchand de fleur (4) de Québec. C'était sur la terre de Jean-Baptiste Voyer (5). Nous étions (présents): Jean Villeneuve, Narcisse Picard, Alphonse, Emeri, Eugène et Gustave Laliberté.

M. Elisée Beaudet est monté dans la troisième été, 1880, avec Jim Ross et des ministres (6). Ils l'avaient amené à M. Ross dans l'intention de lui parler du chemin de fer. Cela ne l'a pas tenté. Ils ont mangé une bouché de lard cuit à la broche avec du pain, debout dans le chemin vis-à-vis la terre du Père Picard (Narcisse).

Les sept premiers colons: Narcisse Picard, Alphonse Laliberté, Isaïe et Arthur Noël... Gustave Laliberté s'est marié le 3 novembre 1881.

La mission se faisait dans le campe de Gustave Laliberté, par M. F.-X. Belley. M. Louis Tremblay nous a donné la mission pendant plusieurs années. (Avec) M. Didyme Tremblay résidant, nous avons eu une chapelle.

D'après les notes des jeunes Roy et Fournier.

Vers 1875 il y eut un mouvement en faveur de la colonisation. On dirigeait alors les colons vers les terres nouvelles situées à l'ouest du lac Saint-Jean.

Au nombre des cantons ouverts à cette époque est celui de Normandin, le plus grand en étendue et très fertile au point de vue agricole. Il a la forme d'un carré de 10 milles de côté, les angles vers les quatre points cardinaux: 20,000 acres (7).

La Compagnie Chinic et Beaudet (formée par Elisée Beaudet de Québec, elle comptait 50 membres, dont Gustave Laliberté) avait des droits sur les terres de ce canton. Le gouvernement aurait concédé ces terres à la Compagnie à condition qu'elle s'occupe de faire le chemin. Les terres étaient concédées en lots de 400 acres (8). Les colons devaient donner à la Compagnie Chinic et Beaudet \$90.00 en 18 mois.

Le premier groupe de colons comprenait: moi (Gustave Laliberté), mon frère Eugène, Alphonse Laliberté et son frère Emeric (nos cousins), Isaïe Noël et son frère Arthur, et Narcisse Picard. Les quatre Laliberté venaient de Sainte-Emélie de Lotbinière, les Noël venaient de Québec et Narcisse Picard aussi. Ils se sont tous rencontrés à Québec pour prendre le bateau le 8 juillet.

Sur le bateau, de Québec à Chicoutimi, il n'y a rien eu d'extraordinaire. Je me rappelle avoir vu Arthur Buies avec sa femme. C'était un homme capable, cet homme-là. Il n'était pas bien vieux, mais il avait déjà les cheveux blancs.

Nous sommes arrivés à Chicoutimi à 3 heures dans la nuit et nous sommes repartis à 9 heures le matin pour venir coucher à Hébertville. Les chemins étaient passables jusqu'à Saint-Félicien. A Saint-Félicien nous nous sommes rendus chez les Beaudoin. C'est là que nous avons pris les canots pour venir au Portage à l'Ours.

En arrivant là les sept s'occupèrent à faire le chemin. Ils avaient \$1.00 par jour. Ils ont défriché ce chemin en partant du Portage à l'Ours en s'en venant à travers ce qu'on appelle encore "la Friche", se rendant jusqu'au petit lac qu'on trouve encore au bout de la terre qui appartient autrefois aux messieurs Sauvageau, dans le rang IV, aujourd'hui la propriété de madame Dumas de Saint-Félicien. De là on a défriché la route qui débouche à la route principale aujourd'hui chez M. Aimé Bergeron, séparant les rangs VI et VII. C'est le Grand Rang de Normandin.

Pendant huit jours on a tenté au Portage à l'Ours, puis ensuite une fois sur le parcours de la route qu'on défrichait; ensuite on a tenté à l'endroit où se trouve la propriété actuelle de M. Aimé Bergeron. De là on a défriché le chemin jusqu'à ma propriété, que je possède encore (9).

Le travail fait dans ce chemin, à partir du Portage à l'Ours, a duré un mois. Un homme pouvait y passer à cheval, ou plutôt avec un boeuf; on n'avait que des boeufs. On a eu des chevaux un an plus tard.

Le chemin terminé on a tenté sur la terre d'Alphonse Laliberté. Dans l'automne on a construit un campe à cet endroit. L'arpenteur était parti et il avait rapporté la tente. Le campe a servi d'habitation au quatre Laliberté.

Le deuxième campe fut construit par Narcisse Picard. Je m'en suis construit un un an ou deux après et j'y ai demeuré pendant 18 ans. Il occupait la place de ma maison actuelle.

Le chemin défriché jusqu'à la terre d'Alphonse Laliberté et la mienne, on s'est mis à défricher nos lots. Personne n'a hiverné ici le premier hiver. Eugène a hiverné à Saint-Félicien, tandis que les autres Laliberté sont retournés à Sainte-Émélie et y sont restés de Noël au 15 mars.

Les premiers chevaux sont venus de Québec: sept chevaux, en passant par Stoneham, Charlesbourg et Saint-Jérôme, où ils sont arrivés chez les messieurs Hudon. Ces chevaux ont été amenés, la deuxième année.

Pendant qu'on travaillait au chemin dans la Fricque, où il n'y a que du sable, j'ai dit à l'arpenteur Dumais: "Où'ce qu'y sont vos terres? Il n'y a que du sable! — Attendez, me dit l'arpenteur, vous en verrez." La première semence a été jetée sur ma terre dans le printemps de 1880. Si on a eu une belle récolte ça été cette année-là! Jaune comme de l'or. Mgr Belley nous disait quand il est venu: "Vous aurez la plus belle récolte du Saguenay".

En venant de Sainte-Émélie nous avons apporté une caisse de tabac. A Saint-Félicien tout le monde voulait en avoir. On leur aurait demandé n'importe quel prix et ils l'auraient acheté quand même. Plusieurs ici ont fumé ce qu'on appelait de la "bédouenne".

Si c'était à recommencer, messieurs, je ne reviendrais pas. — Pourquoi? — Le climat n'est pas bon. Chez nous je mangerais des melons et des pommes. Le fleuve nous donne une chaleur qui nous procure bien des choses qu'on n'a pas ici...

Les premiers défrichements ont été faits sur ma terre actuelle après que le chemin fut fait.

Nos terres étaient chainées trop grand. Sur le rang VII, les terres avaient 18 arpents de large sur un mille de long. Sur le rang VI, elles avaient 9 arpents sur 2 milles de long. Il n'y a probablement qu'ici sur ma terre et chez messieurs Hamel où ça n'a pas changé de main.

Voici les terres des sept premiers:

LE LAC SAINT-JEAN

Enorme pan d'azur tombé du firmament
 Au milieu d'une plaine insondable et féérique,
 Le lac, ceint d'un bandeau d'ombrage titanique,
 Resplendit et chatoie ainsi qu'un diamant.
 Le couchant, teignant d'or chaque plante
 aquatique,
 Allume sur les eaux un vaste embrasement,
 Où les arbres du bord, au profil fantastique,
 De leurs fronts radieux mêlent le verdoisement.
 Un immense concert de voix mystérieuses
 S'élève des ajoncs et des vagues rieuses,
 D'enivrantes fraîcheurs tombent de l'infini.
 Sentant l'ombre venir, le cerf des flots s'approche;
 Et dans les profondeurs du lointains rembruni
 L'on entend par moments les soupirs d'une cloche.

W. CHAPMAN.

Moi j'ai pris celle-ci, que possède mon garçon Jean-Baptiste, avec qui je demeure. (Lots 41 et 42 des rangs V et VI).

Eugène Laliberté avait la même terre que moi. Il n'a travaillé que deux étés, puis il est parti pour les États-Unis avec sa soeur Georgina, venue en promenade.

Alphonse Laliberté avait la terre qu'a possédé ensuite Nérée Cloutier et que possède aujourd'hui Ephrem Genest. (Lots 39 et 40 des rangs V et VI)

Émeric Laliberté était avec son frère Alphonse; il n'a travaillé qu'un été.

Isaïe et Arthur Noël étaient sur le lot que possède actuellement Thomas-Louis Bolduc. Ils n'ont pas construit d'habitation; ils ont travaillé deux étés puis sont retournés chez eux.

Narcisse Picard avait la terre que possède Johnny Girard (Lots 25 et 26 des rangs V et VI). Ce sont eux qui ont construit le deuxième campe.

Comme je vous l'ai dit, c'étaient toutes des terres de 400 acres.

On a travaillé fort et on a souffert d'être loin de tout; mais on a vécu... et on a donné naissance à une belle paroisse!

- (1) La Ouiatchouanish, appelée aussi rivière à Thomas Jamme, rivière Du Tremblay, et autres.
- (2) Warmontashing, sur le Saint-Maurice, environ 65 milles en amont de La Tuque.
- (3) Nos anciens employaient souvent au féminin les noms des saisons excepté celui du printemps.
- (4) On disait couramment "fleur" pour farine, spécialement pour la farine dans le commerce.
- (5) Lots 23 et 24 des rangs V et VI.
- (6) Joseph-Gibbs Robertson, secrétaire de la province.
- (7) En réalité 58,800 acres. Le canton Girard, voisin, a 60,000 acres
- (8) C'était avant la subdivision régulière.
- (9) Lots 41 et 42 des rangs V et VI.

LES CAPS TRINITE ET ETERNITE

Comme ils sont bien nommés, ces deux géants
 [sublimes
 Dont le front seulement, au-dessus des abîmes,
 Emerge plein de majesté !
 Auprès de leur grandeur toute grandeur s'efface;
 Aucun mortel jamais ne pourra, quoi qu'il fasse,
 Trouver leur base au fond du fleuve redouté.
 L'éternel ouvrier qui sculpta nos rivages
 Dans leur granit puissant prodigua les images
 De son ineffable grandeur;
 Mais ailleurs nulle part l'instrument adorable
 Ne fit plus large entaille en un roc plus durable:
 C'est ici qu'a signé l'artiste créateur.

Derfls.

faisons une

“corvée d'embauchage”!

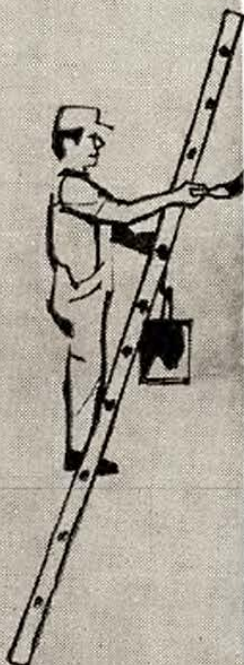


Nos ancêtres cultivaient une heureuse tradition: celle de s'entraider, de se serrer les coudes dans les moments difficiles. Si la maison du voisin brûlait, ils faisaient une “corvée” pour la reconstruire.

Nous, modernes, avons aussi nos moments difficiles: le chômage créé par le cycle canadien des saisons qui, l'hiver, paralyse une partie de notre économie. Que faire?

Mais s'entraider! Faisons une “corvée d'embauchage”. Profitons de la facilité qui existe d'obtenir des hommes de métier, durant la mauvaise saison, pour faire faire ces travaux: peinture, rénovation ou agrandissement d'habitations, de magasins ou d'usines, réparation de canalisation électrique, construction ou réparation de galeries, perrons et vérandas, rénovation de parquets, etc. La liste pourrait s'allonger à l'infini.

A titre d'exemple, notons qu'il suffirait qu'un cinquième des quelque 60,000 foyers de la région du Royaume du Saguenay commandent des travaux de réparation et de rénovation d'un seul homme de métier chacun pour donner du travail à 12,000 de nos hommes!



Compagnie Électrique du Saguenay

À L'AVANT-GARDE DU PROGRÈS

Naufrage de "La Canadienne"

Le 2 décembre 1861 on recevait à Québec un télégramme de Rimouski disant: "*La Canadienne* a fait naufrage pendant une tempête de neige sur les Ilets du Caribou, côte du Nord, le 24 novembre. Tout le monde sauvé.

P. Fortin."

Ce n'était ni le premier ni le dernier naufrage dont les côtes du golfe Saint-Laurent et d'Anticosti furent témoins. Le "martyrologe" de la navigation dans ces parages en présente une longue et émouvante série.

Celui de *La Canadienne*, qui faisait le service des phares et des observations dans le golfe, suivait de près le naufrage du *North Briton* à l'île au Perroquet, dont les circonstances donnèrent lieu à des commentaires; il ne prêta pas à de telles gloses.

Un récit du naufrage de *La Canadienne*, basé sur le rapport authentique du commandant Pierre Fortin, a été publié dans le journal LE CANADIEN le 13 décembre 1861. Le voici :

"Ce ne fut que le 23 novembre, après des détentions forcées réitérées sur les côtes de Gaspé, causées par les vents contraires, que *La Canadienne* put laisser les côtes de Gaspé, pour se rendre aux Sept Isles, d'où le commandant Fortin avait reçu instruction de ramener M. Smith, officier de douane stationné sur ces îles.

"Elle y arrivait le 24 à onze heures du matin et se remettait en route à midi un quart, par un beau temps et un vent favorable, faisant course sud-ouest quart ouest. A 2 heures s'élève un gros vent avec neige, et la tempête allant en augmentant, on diminue les voiles et l'on change la course en sud-ouest, faisant 7 noeuds à l'heure. A 6 heures, le capitaine Bernier se croyait d'après ses calculs par le travers de l'Isle aux Oeufs, distance d'au moins 12 milles, et l'on n'éprouvait aucune inquiétude; mais pour plus grande sûreté on avait doublé le guet sur l'avant, car on ne voyait pas à dix pas devant soi tant la neige était épaisse.

"Tout à coup, à six heures et demie du soir, on se trouve au milieu des brisants, et la goëlette frappe plusieurs fois avec violence sur les rochers, chaque lame, qui passait de trente à quarante pieds par-dessus les bastingages et l'ébranlaient jusqu'à sa quille, la poussant sous le vent et l'on s'attendait à chaque instant à être jeté à la côte ou sur quelque récif; en effet, un quart d'heure environ après avoir touché pour la première fois, elle fut jetée sur une plage sablonneuse, et ce ne fut qu'alors qu'on vit la terre, qui paraissait basse et bien boisée. La mer battait furieusement le vaisseau, le couvrait à chaque vague et le remplissait d'eau. Heureusement que la mer était dans son

baissant, et au bout d'une heure la grande vergue fut lancée à terre et tout le monde put débarquer, le commandant et le capitaine étant les derniers à laisser le bord. On s'aperçut alors que la goëlette n'était qu'à une soixantaine de verges de la forêt, où l'on se réfugia et passa la nuit autour d'un feu. Pendant la nuit quatre hommes furent envoyés à bord pour sauver quelques-uns des papiers du commandant.

"Le 25 et le 26, la tempête se faisant toujours sentir, on s'occupa de reconnaître où l'on était, et l'on découvrit que l'on était à deux milles de la plus proche habitation. A marée basse, on se mit aussi à dégréer le vaisseau et à transporter à terre tous les objets de valeur, travail qui fut achevé le lendemain, après quoi l'on songea aux préparatifs du départ, qui eut lieu le 28, David Lévesque, un des meilleurs hommes de l'équipage, étant laissé à la garde des effets débarqués près des Isles au Caribou. On se rendit d'abord à la Pointe des Monts, où l'on n'eut qu'à se louer des soins empressés de M. Bédard, gardien du phare, et de sa dame.

"Le lendemain, 29, on partit, par un beau temps, pour la rive Sud, que l'on atteignait à 7¼ heures du soir, après avoir ramé toute la journée, à l'endroit appelé l'Anse à la Croix, à environ 4 milles au-dessous de la petite rivière Matane. Les naufragés avaient vu la fin de leurs peines.

"Il y a peu de choses à ajouter à ce qui a déjà été dit sur la cause de ce naufrage. Cette cause est la déviation extraordinaire de l'aiguille produite par l'attraction locale, augmentée par l'état hautement électrique de l'atmosphère pendant les tempêtes de neige. La course suivie par le capitaine Bernier était celle qui convenait. Il en était si sûr, et il y avait à bord deux autres capitaines côtiers, qu'il espérait atteindre la côte du sud dans la soirée du jour du naufrage, et dans cette prévision il avait fait préparer les lignes de sondage, dont on se sert sur cette côte. Sur la côte du Nord, il n'y a pas de bon sondage et on n'a que la boussole pour se guider.

"Sans la neige, *La Canadienne* aurait pu faire le trajet des Sept Isles à Québec en 36 heures tout au plus, comme elle l'a déjà fait.

"De tout cela, il doit résulter, et nous n'avons entendu rien au contraire, qu'il ne s'attache aucun blâme au capitaine Bernier, reconnu pour un de nos plus habiles navigateurs. Mais l'accident arrivé à *La Canadienne* pourrait faire un sujet de considération, pour notre gouvernement, s'il ne serait pas à propos de placer un phare avec un canon sur les Isles au Caribou, pour avertir les vaisseaux qui s'en approcheraient pendant la nuit ou les tempêtes."

Les directeurs de la Société Historique du Saguenay et ceux de la revue "Saguenayensia" souhaitent à tous les membres de la société et tous les abonnés, annonceurs et collaborateurs de la revue un joyeux Noël et une bonne et heureuse année, féconde en réalisations et riche en mérites; à notre région ils souhaitent une année de paix et de prospérité.



La direction et le personnel des magasins JAT souhaitent à tous les lecteurs de la Revue Saguenayensia un JOYEUX NOEL et une BONNE, HEUREUSE et SAINTE ANNEE 1962.

**LES
MAGASINS**

JAT

**DE LA
REGION**

Compliments de



MEUBLES ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES
4 MAGASINS A VOTRE SERVICE

255, avenue Ste-Anne 543-7705 Chicoutimi
419, rue Racine 543-0201 Chicoutimi
155, 1ère Rue 544-3329 Port-Alfred
Anse St-Jean

Compliments de



Tél.: 543-3116

418 est, rue RACINE CHICOUTIMI

Compliments de

WILLIAM GRAVEL

INGENIEUR CONSEIL

Tél.: 543-8606

31 ouest, RACINE CHICOUTIMI

Compliments de

BRASSARD & FRERES LTEE

CONSERVES ALIMENTAIRES

BRASSARD & FRERES LIMITEE une industrie de chez-nous qui va de l'avant, qui a pour idéal de servir toujours MIEUX la population Saguenayenne.

540, rue Brassard Tél.: 543-3359 Chicoutimi

Compliments de

LAJOIE & FRERE ENR.

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - COUVERTURE
VENTILATION - BRULEUR A L'HUILE

G.-R. LAJOIE
Tél. Rés.: 543-3747
282 Trudier

C.-A. LAJOIE
51 Est, rue Prince
Tél. Rés.: 543-4835

Tél.: 543-1515-16

46 ouest Jacques-Cartier CHICOUTIMI

Compliments de



En bas de la côte

— Nouveautés —

98 Est, rue Racine Tél.: 543-4431 Chicoutimi

Compliments de

Emile A. Daoust

INGENIEUR CONSEIL

Fondations, Béton armé, Charpentes métalliques
Génie municipal, Aqueduc et égout, Ponts, Usines
de filtration et d'épuration

Tél.: 549-2488

365 est, Racine—Edifice Tremblay—Chicoutimi

Compliments de



Nouveautés et chaussures en gros

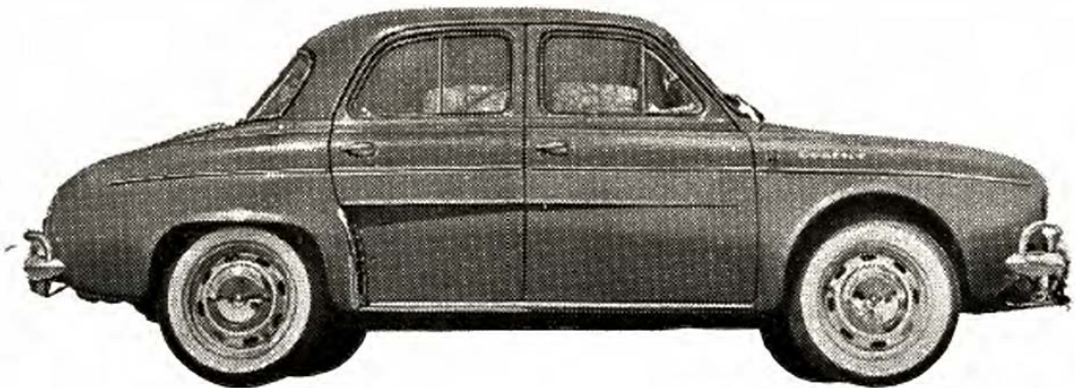
Case postale 667 — 543-3339

456, rue du Havre CHICOUTIMI

Félicitations à la revue "SAGUENAYENSIA"
HOTEL CHICOUTIMI INC.
LE POPULAIRE RENDEZ-VOUS DE LA REGION
Salle de réception — Accommodation moderne
Confort absolu
460 Est, rue Racine Tél.: 543-3334 CHICOUTIMI

RENAULT GORDINI

Oui, car jamais une voiture n'avait été à la fois aussi **économique**, aussi **robuste**, et n'avait donné de telles performances. **DES PREUVES? 44 milles au gallon, \$1,895. tout équipé.** Et quelle robustesse! Votre **Renault Gordini** est garantie pour **12,000 milles** ou **12 mois**. C'est une voiture traitée spécialement pour le rude climat canadien: protection **anti-rouille**, **suspension aérostable**, **surbaissée et renforcée**, **double filtre à air**, et — au dire de tous — **le meilleur chauffage des voitures de sa classe**. Venez admirer son **confort** et son **luxe**! Et laissez-vous emporter par ses **40 CV** et ses **4 vitesses**! Vous aurez l'impression de conduire une voiture de **sport**, tout en vous prélassant dans une **familiale économique**, une **confortable "4 portes"**.



Léo Automobile Ltée

280, HOTEL-DE-VILLE

— TEL.: 543-0743 —

CHICOUTIMI

Avec nos meilleurs vœux

La Librairie Régionale, Inc.

461 Est, rue Racine

TEL.: 543-1553

CHICOUTIMI

Compliments de

Côté Boivin & Cie Inc.

GROSSISTES

C. P. 128 — CHICOUTIMI — TEL.: 543-4451

Boulevard St-Joseph — ROBERVAL — Tél.: 590

Compliments de

Gagnon Frères

MEUBLES ET NOUVEAUTES

CHICOUTIMI

Compliments de



DISTRIBUTEURS

CHEVROLET — OLDSMOBILE — CADILLAC — CAMIONS CHEVROLET
CORVAIR — ENVOY

80 EST. RUE RACINE

TEL.: 543-7721

CHICOUTIMI, P.Q.

Nous félicitons la **Société Historique du Saguenay**;
son bon travail porte, comme nos ondes, d'un bout à
l'autre de notre immense région.

CKRS-RADIO:

De la musique agréable, des nouvelles rapides, des concours intéressants, des programmes pour toute la famille.



CKRS-TV

Une programmation nouvelle qui
fait le plaisir de tous les téléspectateurs dans la région. (2 caméras
neuves).